

Zmag



Octobre 2011

NATURALISATION

Les Marocains champions d'Europe

Contrefaçon

Reportage au coeur
des joutias

Essaouira

La secrète, se dévoile

Patrimoine équestre

Les Marocaines s'emparent
des fantasias

Zmag, sous ce terme se cache... une identité

Zmag ! Nouvelle onomatopée ? Non, juste le nouveau nom de notre magazine. Zmag pour « Ze Mag », car notre revue mensuelle prend une nouvelle forme. Si la pagination reste quasiment la même, le nombre de papiers a été sensiblement réduit. L'objectif est de vous proposer des articles plus fournis, des reportages, des décryptages, etc.

Le nouveau format a pour ambition de prendre du recul sur l'actualité pour mieux l'analyser, la décortiquer, tout en insistant sur la pédagogie, par le style, enfin d'ouvrir les lecteurs sur la découverte du Maroc, sa culture, son histoire, ses paysages... Le défi : vous faire ressentir le même plaisir que nous éprouvons lors de nos reportages, nos dossiers ou nos interviews.

Zmag comme Zmagri

Certains devineront dans le nouveau nom du magazine, le diminutif de « Zmagri », terme populaire en darija désignant les Marocains à l'étranger. La connotation de ce terme est souvent péjorative pour marquer le mépris contre ceux qui sont partis, devenus tellement différents mais restés tellement marocains. La vocation du portail Yabiladi.com et du web magazine Zmag est précisément de dégonfler les préjugés, insister sur les liens de la diaspora avec le Maroc, de rapprocher Marocains d'ici et Marocains de là-bas.

Pour ce faire, nous avons choisi un nom symbolique, voire provocateur. Pour dégonfler la charge péjorative d'un terme, rien de mieux que de se l'approprier et de le tourner en dérision. Le même principe a été utilisé par la communauté afro-américaine avec le terme « nigger » ou par les intellectuels de l'Afrique francophone tels que Léopold Sédar Senghor ou Aimé Césaire, grands noms de la « négritude ».

Zmag, marque d'une identité assumée

Aujourd'hui, le beur, le zmagri, le bi-national, l'enfant d'immigré, doit faire voler en éclat ces termes qui n'existent que pour marquer la différence. Zmag est un sursaut de fierté pour ce que nous sommes, produits d'une histoire, de mouvements migratoires, de contextes socio-économiques particuliers, d'environnements politiques parfois hostiles.

A l'heure où des milliers d'indignés sortent d'Athènes à Wall Street pour dire « basta ! » à l'injustice et rappeler qu'ils existent, il nous appartient, à nous aussi, de dénoncer la ghettoïsation identitaire, la dictature de l'assimilation, l'appauvrissement imposé de notre richesse culturelle. Etre en paix avec sa double identité, respectueux de la différence, voilà un grand pas vers la dignité. Lorsque l'on retrouve sa dignité, tous les préjugés, tous les quolibets sonnent comme un vieux refrain désuet.

Mohamed Ezzouak

Zmag

DECRYPTAGE

- 08 Propriété intellectuelle : Le Maroc sous pression
- 10 L'île au trésor du DVD piraté : Même pas peur de l'Acta

CHRONIQUE

- 12 Casablanca-Angfou : Un drame à grande vitesse en 2016

DOSSIER: NATURALISATION

- 14 Binationnalité : Du problème à sa solution
- 16 Les Marocains champions d'Europe des naturalisations
- 19 Le Maroc n'est plus contre les naturalisations
- 20 Procédures de naturalisation : Difficiles et aléatoires

PORTRAIT

- 22 Aziza Lamrani : Une femme au service des autres

ENTRE 2 RIVES

- 26 Bruxelles : Le centre culturel marocain ouvert trop tôt
- 30 Les Subsahariens au Maroc réclament leurs droits

SPORT

- 32 L'aviron au Maroc : touché, mais pas coulé

FOCUS

- 36 Essaouira, la secrète, se dévoile

TAKALID

- 42 Patrimoine équestre : Des spahis aux fantasias

AGENDA

YABILADIES Supplément féminin

Directeur de la publication

Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef

Khadija Tighanimine

redaction@yabiladi.com

Secrétaire de rédaction

Julie Chaudier

Rédaction

Ghita Ismaïli

Oumar Baldé

Yann Ngomo

Rim Battal

Hanane Jazouani

Frédéric Schmachtel

Conception graphique

Maghnia Zerouh

Directeur technique

Marouane Benabid

Conception web

Anouar-Charif Zekri

Mohammed Reda Biya

Direction

commerciale

Salma Sentissi

salma@yabiladi.com

Yabiladi Mag est

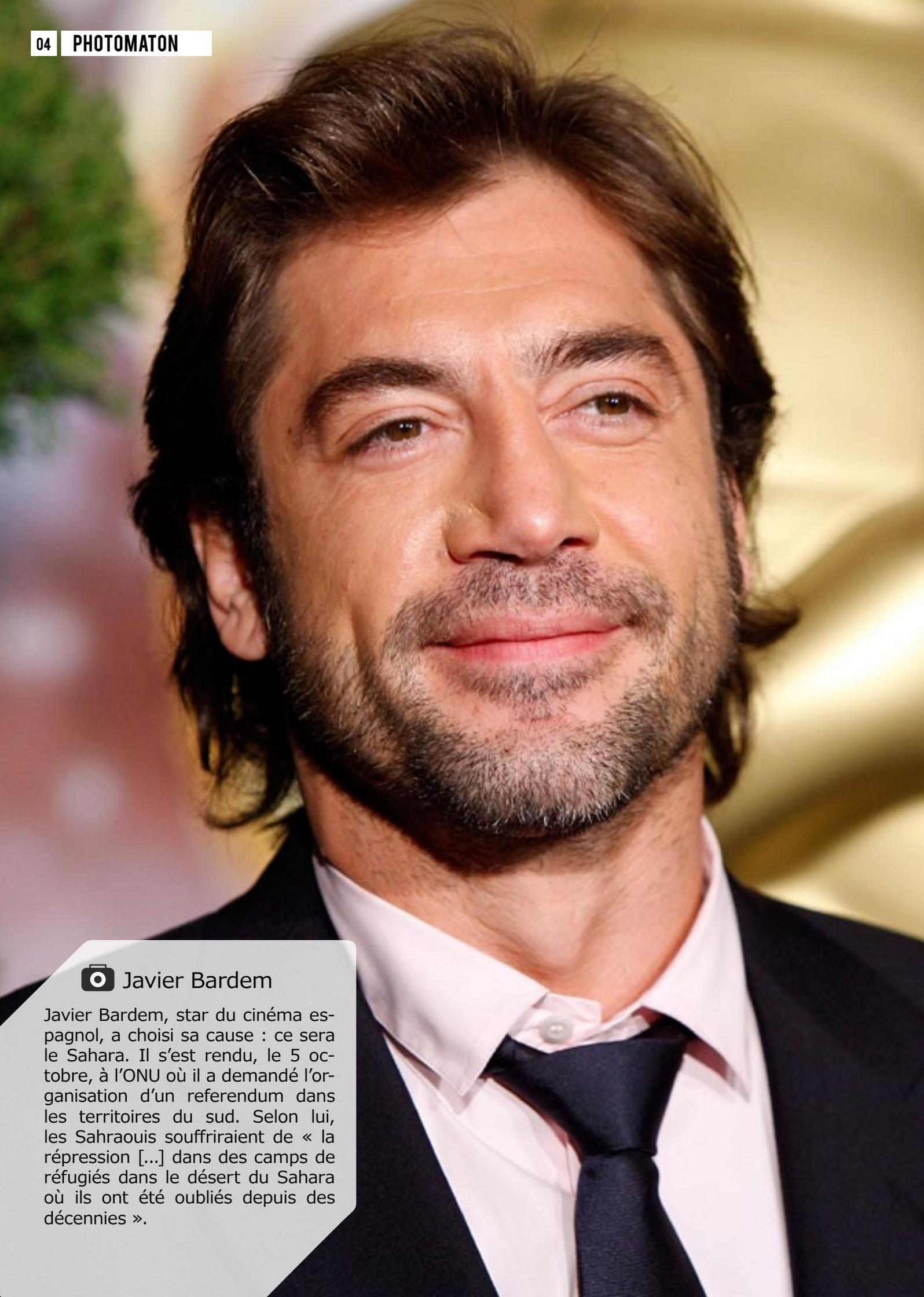
édité par

Web Stratégie

8 Rue Assad Bnou Zarara

Maârif 20330

Casablanca Maroc

 **Javier Bardem**

Javier Bardem, star du cinéma espagnol, a choisi sa cause : ce sera le Sahara. Il s'est rendu, le 5 octobre, à l'ONU où il a demandé l'organisation d'un referendum dans les territoires du sud. Selon lui, les Sahraouis souffriraient de « la répression [...] dans des camps de réfugiés dans le désert du Sahara où ils ont été oubliés depuis des décennies ».



 Tifawt Belaïd

Tifawt Belaïd est la co-fondatrice du mouvement Women Shoufouch, lancé via Facebook en août. Elle tente d'organiser une marche à Rabat, dans le courant du mois de novembre, pour dénoncer les différentes formes de harcèlement dont sont victimes les femmes au Maroc; déclinaison marocaine du « Slutwalk » de Toronto, organisée le 3 avril 2010.



Haïfa Wahbi

La chanteuse libanaise Haïfa Wahbi est en deuil depuis la mort du footballeur marocain Zakaria el Zerouali, le 2 octobre. Sur sa page Facebook officielle, elle a posté une photo la montrant aux côtés du joueur du Raja. Elle a également posté un message, témoignant ses sincères condoléances à la famille et aux fans du joueur.



 Salaheddine Mezouar

L'actuel ministre des Finances marocain sera-t-il le prochain premier ministre ? Le 5 octobre, à l'approche des législatives du 25 novembre, Salaheddine Mezouar a annoncé, à Rabat, la création d'une coalition de 8 partis, « la coalition pour la démocratie ». Le Parti Justice et Développement apparaît comme la première cible du regroupement.

Propriété intellectuelle

Le Maroc sous pression

- Le Maroc a adhéré à l'Acta, le 1er octobre, aux côtés, notamment, du Japon et des Etats Unis.
- Plusieurs lois protègent déjà la propriété intellectuelle dans le royaume.

Par Rim Battal

Le 1er octobre, le Maroc a signé à Tokyo l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA, en anglais, pour Anti-Counterfeiting Trade Agreement) en présence de l'ambassadeur du Maroc au Japon, Samir Arrour et du Directeur de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), Adil El Malki. Il fait désormais partie des huit pays signataires : Australie, Canada, Japon, Corée du Sud, Nouvelle Zélande, Singapour et Etats-Unis.

Quelle est la valeur ajoutée de cet accord, sachant que le Ma-

roc est déjà doté de lois qui protègent la propriété industrielle et commerciale ? Faut-il prendre cet accord comme une fatalité signant la fin d'une culture alternative, de produits « génériques », à la portée des petites bourses ?

Application libre. Les discussions préliminaires autour de l'Acta ont commencé, dès 2006, en toute discrétion. On l'avait presque oublié, mais le Maroc en est l'un des pays fondateurs de cet accord. Le 1er octobre, à Tokyo, le royaume l'a finalement signé.

L'Acta vise à combattre la prolifération et le commerce de toutes les marchandises contrefaites y compris leur emballage, toutes les copies portant atteinte au droit d'auteur et qui, « dans certains cas, procurent une source de revenus au crime organisé et constituent par ailleurs un risque pour le public », selon les termes de l'accord.

La nouveauté : « l'environnement numérique » est également dans le viseur. Plus question d'utiliser, partager ou télécharger du contenu placé sous copyright sur le net. Cha-

cun des signataires est toutefois libre de choisir les méthodes appropriées pour appliquer les dispositions de l'acta. Elles peuvent donc aussi se limiter à une simple amende.

Législation sévère. Il existe déjà, au Maroc, « la loi sur les droits d'auteur et la loi sur la propriété industrielle. Toutes les deux consacrent des sanctions en cas de violation. Deux sortes de peines : elles prévoient des amendes, ainsi que des peines privatives de liberté en cas de récidive », explique Ahmed Hidass, professeur de droit des médias et des droits de la propriété intellectuelle.

La loi n° 2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins, promulguée par dahir, le 15 février 2000, prévoit des amendes qui vont de 5 000 à 25 000 dirhams. En cas de récidive, la peine est passible d'un an à quatre ans de prison et/ou d'une amende de 60 000 à 600 000 dirhams.

La loi n° 97-17 relative à la protection de la propriété industrielle, quant à elle, prévoit une peine de deux à six mois d'emprisonnement d'une amende de 50 000 à 500 000 dirhams ou de l'une de ces deux peines seulement. Pour ceux qui n'ont toujours pas compris la leçon, les peines peuvent être portées au double.

Pression américaine. « La loi marocaine a été remise à niveau deux fois, lors de la signature des ADPICS, et aussi lors de la signature de l'accord sur le libre-échange avec les Etats Unis », indique Ahmed Hidass. Sur le papier, « le Maroc est très performant au niveau de la protection de la propriété intellectuelle, et les amendes sont très lourdes », souligne-t-il.

Pourquoi l'Acta alors ? « C'est la pression des Etats-Unis tout simplement, explique ce juriste officiant dans la fonction publique à Rabat. Le Maroc travaille son image au niveau international. »

Ne serait-ce pas pour préparer l'arrivée de la FNAC au Maroc, le 20 octobre ? « Non, c'est seulement une coïncidence. L'Acta se

prépare depuis des années, ça n'a rien à voir avec la FNAC, explique-t-il. Mais, de toute façon, je doute que ce soit appliqué dans les faits. Rappelez-vous ce qui s'est passé avec la loi sur les droits d'auteurs en 2006. Les ventes de DVD piratés et d'imitations de grandes marques ont au moins triplées depuis. » ■

Et si vous ne pouviez plus regarder de films à 7DH ?

Amine, 31 ans, chargé de communication, Safi

Le piratage ce n'est pas juste de la fraude, c'est une sorte de démocratisation de l'accès à l'art, à la pensée, à la réflexion. L'art à la portée de tout le monde, loin des contraintes financières. Le seul obstacle devrait être la réflexion et le goût, les penchants, tendances et surtout le degré d'ouverture; pas combien on a sur son compte en banque ou bien dans sa poche.

Sana, 27 ans, journaliste, Casablanca

J'irais regarder des daubes au Megarama... Sinon, perspective glaçante, j'attendrais que les films passent sur 2M. J'attendrais trois heures pour que trois minutes se chargent sur Allô Streaming. J'achèterais peut-être quelques films à la Fnac. Je lirais des livres, tiens ! Ça fait diablement longtemps.

Zakaria, 31 ans, ingénieur, Rabat

Le problème est qu'actuellement à Rabat, la capitale

du Maroc tout de même, il n'existe pas, pour l'instant, de réelle alternative. Tout d'abord, où donc se procurer des DVD originaux? Des CD originaux ? L'ouverture d'une Fnac à Casablanca ne changera rien d'ailleurs. Personne ne se déplacera jusqu'à Casablanca uniquement pour s'approvisionner en DVD, en CD. Personne ne fera à mon sens l'effort de payer et prendre le train pour aller acheter des DVD ou des CD pour 100 à 200DH pièce.

Inès, infirmière, Rabat

Les salles de cinéma sont rares à Rabat comparative-ment à la taille de l'agglomération de Rabat Salé et elles offrent une programmation limitée, dans des salles relativement vétustes. Enfin, il n'y a, à ma connaissance, encore aucun lieu où pourraient se louer des DVD.

A mon avis, une lutte contre le piratage devrait d'abord passer par la fourniture d'un minimum de solutions alternatives, sinon, la simple suppression des ventes pirates n'amènerait qu'à un appauvrissement culturel.

L'île au trésor du DVD piraté

Même pas peur de l'Acta

- Le Maroc compte un grand nombre de marchés consacrés exclusivement à la vente de DVD piratés.
- Les vendeurs, dubitatifs, ne croient pas vraiment que l'Acta puisse être appliqué.

Par Rim Battal

Délinquants ou cinéphiles ? Des délinquants ou simplement des gens qui ont besoin de travailler ? Des délinquants ou, comme l'affirme le réalisateur marocain Hicham Lasri, des résistants ? Les « pirates » ou vendeurs de DVD sont aujourd'hui, une fois de plus, sur la sellette, au Maroc. Après une année noire, en 2006, où des milliers de DVD ont été saisis, 2011 s'achève sur de nouvelles craintes : l'adhésion du Maroc à l'Accord Commercial Anti-Contrefaçon (ACTA), le 1er octobre.

Dans le secteur « DVD piratés » de Derb Ghallef, fief du secteur informel à Casablanca, un vendredi soir, la tension est palpable. Les petites échoppes mal éclairées s'étendent le long d'une ruelle et sont peuplées d'un grand nombre de vendeurs, intermédiaires et badauds. Les boutiques croulent sous une quantité industrielle de DVD, principalement des blockbusters américains.

Refusant de manière systématique de répondre à nos ques-

tions, les tenanciers de ces boutiques, méfiants, ne ressemblent pas à des enfants de chœur. L'un d'eux se contente d'expliquer, derrière ses fausses lunettes Chanel, que « si on nous empêche de vendre des DVD, on vendra du hachich. Bon, partez maintenant », pendant que son acolyte crie : « Attaoura ! Attaoura ! » (Révolution ! Révolution !).

L'île aux trésors. A la médina de Rabat, l'ambiance est plus conviviale. Boutiques ou petits étalages en bois, la « joutia » de Bab el Had est l'une des plus célèbres du Maroc. On trouve de tout : films d'art et essai, blockbusters américains et comédies musicales, documentaires, logiciels, jeux vidéo pour toutes sortes de consoles, et même, nouvelle tendance avec l'avènement des tablettes électroniques, des livres en pdf.

Les vendeurs ne sont, bien entendu, pas au courant de l'adhésion à l'Acta. La plupart ne savent même pas qu'il existe des lois pour protéger la propriété intellectuelle. Quand on leur ex-

plique ce qui les menace, les propriétaires des boutiques restent sereins. « Je n'y crois pas trop. C'est encore des paroles en l'air, je ne pense pas que ce sera appliqué », affirme Saïd, employé dans l'une de ces boutiques. Pour lui, l'application d'une telle « loi » est impossible.

Ahmed, un autre vendeur, se souvient amèrement de ces mois d'octobre et novembre 2006 où la police a saisi près de 700 000 CD et DVD, et où 13 personnes ont été poursuivies pour piratage. La loi sur les droits d'auteurs et droits voisins venait d'entrer en vigueur le 14 février de la même année : il fallait donner l'exemple. « Si on nous oblige à arrêter ce commerce, je trouverai bien autre chose à faire. Je suis juste employé ici, j'ai une femme et un fils à entretenir. Je trouverai bien une autre « bricole ». C'est pour le propriétaire que ce sera dur », souligne Saïd.

Des pirates cinéphiles. « Que ferions-nous sans ces DVD ? Où aller pour regarder des films ? », s'indigne Hafid, étudiant à la faculté de lettres de Rabat. Il

poursuit, « il n'y a aucun cinéma digne de ce nom à Rabat. A part les quelques films programmés par l'institut culturel français, il n'y a que des films américains de base qui arrivent en retard ou des films marocains. On ne peut pas regarder que ça tout le temps. »

Alexandra, expatriée allemande et habituée de l'un des magasins de la joutia, est admirative de la connaissance qu'ont les vendeurs de DVD du cinéma mondial. « C'est impressionnant, il suffit que je donne le titre d'un film, Fouad me briefe, me donne sa date de sortie, le nom du réalisateur », assure-t-elle. Bien que sensible à la propriété intellectuelle, elle vient régulièrement chercher

des films qu'elle commande. Dans cette joutia, dans chaque magasin, les films sont soit classés par genre, par réalisateur ou par acteur vedette. « Nous n'avons pas cela en Allemagne. Les DVDs originaux coûtent très chers, et on n'a souvent pas le temps d'aller au cinéma. Je n'ai jamais regardé autant de films que depuis que je suis au Maroc », affirme Alexandra.

« Spielberg n'a pas besoin de mon argent ». Pour Majda, « c'est soit ça, soit aller remplir les terrasses de cafés et faire des allers-retours sur les trottoirs de Val Ould Oumir, regarder les vitrines. Je veux bien acheter un DVD original pour voir un film

marocain, mais je ne pense pas que Steven Spielberg ait besoin de mon argent ». Beaucoup partagent l'avis de Majda, « même des acteurs et des réalisateurs marocains viennent acheter leurs films ici. Il y a Daoud Ould Sayed qui vient souvent, l'actrice qui joue dans « Romana et Bartal » aussi, et plein d'autres, même des policiers », assure Saïd.

Hormis Ahmed, l'Acta et l'installation de la FNAC ne semblent pas inquiéter ces « pirates » outre mesure. « A part les films marocains et français qui sont durs à pirater, parce que durs à trouver, on a tout ce dont les clients ont besoin, se vante Fouad. Et cette loi, ça va encore être un truc sur le papier, jamais appliqué. » ■

Des artistes marocains très libéraux

Qui ne se souvient pas de ce reportage d'Envoyé Spécial, l'émission de M6 où Gad El Maleh se baladait à Derb Ghallef, saluant les vendeurs de DVD piratés. « Avant que je n' imagine mon spectacle il est sorti ici », criait-il en riant. « Sans le piratage, beaucoup de gens, surtout au Maroc, n'auraient pas accès à mon travail », expliquait-il, devant les caméras de M6.

Driss Ksikes, aujourd'hui scénariste, est allé plus loin, quand jadis il pouvait exercer en tant que journaliste, dans les colonnes de l'hebdomadaire marocain Telquel : « pourquoi ne pas se dire que la tolérance de la contrebande culturelle est un des prix à payer par le Nord pour que les gens du Sud pensent moins à foutre le camp ? ». La culture, ou ce qu'il en subsiste, au Maroc, pourrait-elle être le dernier rempart contre l'immigration clandestine, ou l'émigration des cerveaux ?

Pour Hicham Lasri, jeune réalisateur marocain primé pour son premier long métrage « The End » au festival du film de Tanger, et un peu plus poète que ses confrères, « le piratage, c'est une action culturelle ». « Le piratage est une façon de se cultiver en fait, presque de la

résistance. Il faut prendre le piratage dans son sens marin, comme une lutte pour la survie », explique Hicham Lasri.

Une position qu'il défend sur les blockbusters étrangers mais pas pour le cinéma marocain. En 2006, il a réalisé sept spots télévisés (coproduits par Ali'N' productions et la RTM à l'époque), dans le cadre d'une campagne de lutte contre le piratage de produits culturels marocains. Il reconnaît, toutefois, que « le piratage de films marocains est moins violent » : le nombre de copies est moins important que celui des grands films étrangers puisque le nombre de films marocains est moins grand et les sources originales difficiles à trouver.

Hicham Lasri enchaîne : « si on enlève la possibilité aux gens de se procurer des films, des docus, qu'est ce qu'il va leur rester ? Ils vont regarder Al Jazeera ? » Insuffisant. « Il faut créer un marché, rapprocher la culture, créer le culte du collector au Maroc. Il faut aussi créer des produits spécifiquement adaptés au marché marocain, c'est-à-dire un produit au dixième du prix ». Le pouvoir d'achat revient toujours comme un boomerang.

Casablanca-Angfou

Un drame à grande vitesse en 2016



2016, Maroc. Hicham travaille à Casablanca depuis 1 an. Ce brillant jeune homme de 23 ans est sorti d'une école de commerce l'an dernier. Dès son diplôme en poche, il a été recruté en tant que commercial par une multinationale qui fabrique des pièces automobiles. Issu d'une famille modeste, son salaire et les primes en fonction de ses résultats lui permettent de vivre avec aisance et même d'envoyer de l'argent à sa famille restée au village.



Zineb est une charmante jeune femme de 18 ans. Elle vit à Angfou, un village perdu dans le Moyen Atlas. Les traditions étant encore fortes dans ce hammeau enclavé, la jeune demoiselle, qui était encore au lycée l'an dernier, a dû se marier avec son cousin. Aujourd'hui, elle est enceinte de 8 mois et vit chez Hlima sa belle mère qui est veuve. Cette vieille femme acariâtre a le don de crier pour tout et n'importe quoi. Zineb en secret l'appelle Hlima Negara en référence à la chanteuse française qu'elle déteste le plus, Hélène Segara.



Hicham travaille depuis son embauche sur un très gros contrat avec l'usine Renault de Tanger. Aujourd'hui, c'est le grand jour puisqu'il a rendez-vous pour la finalisation du contrat. Il va prendre, pour la première fois, le TGV pour la ville du détroit. Il est impressionné par l'aspect luxueux des rames de la propreté et par l'odeur du neuf qui se dégage des fauteuils. Même les toilettes sentent le jasmin. Arrivé devant la place indiquée sur son billet, Hicham reste perplexe. Le fauteuil en face de lui semble confortable et spacieux, incompatible avec une place de seconde classe. Il ressort de la rame pour vérifier la voiture et le numéro de classe, mais c'est effectivement la bonne rame. Incrédule, hésitant il s'assoie prudemment sur sa place s'attendant à ce qu'une personne vienne le ramener à la triste réalité.



Zineb est en train de préparer le déjeuner : un tagine de légumes comme chaque jour. Sa belle-mère lui impose le même menu depuis un an. Les légumes lui sortent par les oreilles, mais elle n'ose pas défier la marâtre. Alors qu'elle dépose le tagine, des douleurs au ventre la saisissent. « Arrête de jouer la comédie. Je te connais maintenant », lui rétorque la vieille dame. La jeune femme s'écroule à terre et crie de douleur. Paniquée, la marâtre prend le téléphone portable pour appeler l'ambulance de la bourgade la plus proche. « Allô, vite ma belle fille a des contractions. Elle va accoucher ! » L'ambulancier, d'un calme olympien, lui demande : « vous habitez où ? ». « Nous sommes à Angfou », répond-t-elle. « Ah désolé, je peux pas venir jusque là bas. Mon ambulance est en panne » et il raccroche au nez de la marâtre paniquée.



Hicham profite du confort du fauteuil 2e classe du TGV quand un contrôleur s'approche de lui. Il se dit « c'est cuit, je ne suis pas à la bonne place. » Hicham, inquiet, lui tend son ticket que le contrôleur gribouille d'un coup de stylo. « C'est tout ? » Le contrôleur le regarde surpris : « oui, vous voulez quoi ? ». Hicham se met à bégayer « non, non rien, je pensais juste que...que vous alliez poinçonner mon billet » « Les machines devaient être commandées à la France, mais nous n'avons jamais rien reçu. L'argent prévu pour ça est parti dans les poches d'un responsable. Même le stylo, j'ai dû l'acheter moi-même ! », répond l'homme. Un sourire d'amusement face à la situation ubuesque de ce contrôleur sous équipé, et de joie de ne pas devoir changer de fauteuil, irradie le visage d'Hicham.

Enfin c'est le vieux Ali, 75 ans, qui ne voit rien à plus de 20 mètres, qui viendra au secours de Zineb. Au volant de sa Renault 12 break, il transporte les 2 femmes vers l'hôpital le plus proche. La marâtre lui demande d'aller vers le centre de soin rural. Il est plus proche que l'hôpital situé à 70 kilomètres, pour plus de 2 heures de piste. « Le centre ? Mais il est encore fermé. Personne n'a voulu venir travailler ici », répond Ali. « Comment ? Mais ce n'est pas possible, il a été inauguré par Sa Majesté l'an dernier », s'interroge la belle-mère. « Je t'assure, personne n'a voulu venir travailler dans cette montagne et les autorités locales ont détourné une bonne partie du budget ! »



Hicham arrive enfin à la gare de Tanger Ville. Il est dépité : ses vêtements sentent « la merka » parce qu'en face de lui, deux dames ont sorti la gamelle pour déjeuner dans le TGV. Il doit prendre un grand taxi pour rejoindre la zone franche du port de Tanger Med. Problème, ils sont tous vides et ne peuvent pas partir sans les 6 passagers « réglementaires ». Hicham n'arrive chez Renault qu'une heure après, dans un état de délabrement avancé. 2 heures pour faire Casa-Tanger et une heure pour quelques dizaines de kilomètres, la modernité du Maroc semble quelque peu toussoiseuse. Malgré ces péripéties, Hicham a tout de même conclu son premier contrat avec son client.

Après deux heures de trajet difficile dans la R12, ils arrivent enfin au centre hospitalier le plus proche. La piste cahoteuse et les secousses ont aggravé l'état de santé de Zineb. Les douleurs abdominales sont devenues insupportables, elle semble victime d'une hémorragie interne. Alors que la jeune femme croit voir le bout de son calvaire, le médecin-chef de l'hôpital rural lui demande un chèque de caution. « Mais mon fils travaille à Casablanca, il vous paiera », explique Hlima. Rien à faire, le responsable veut une caution pour être sûr d'être payé. Le vieux Ali, voyant que la situation est inextricable verse le montant, pour que Zineb puisse être rapidement soignée.

Hicham est de retour à Casablanca avec la satisfaction du devoir accompli. Finalement ce TGV lui aura porté bonheur puisqu'il vient de signer son premier contrat. Il va téléphoner pour prévenir son épouse. Le téléphone sonne, sonne plusieurs fois, quand quelqu'un décroche enfin. « Allô, ma chérie, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer. Je suis dans le nouveau train rapide de retour de Tanger. Je viens de signer mon premier contrat. Je vais pouvoir enfin louer un appartement plus grand à Casablanca pour que tu t'installes avec moi... » Des sanglots viennent troubler la joie d'Hicham. Zineb effondrée trouve la force de parler. « Je suis arrivé trop tard à l'hôpital, notre bébé est mort ! »

Bi-nationalité

Du problème à sa solution

- En France, L'UMP ne cesse de craindre que, en cas de conflit armé, les binationaux ne choisissent l'autre camp.

- Un problème déjà résolu par des accords internationaux. Dossier : Par Julie Chaudier



Dans le cadre de sa campagne électorale pour la présidentielle de 2012, L'UMP a proposé que chaque Français, à sa majorité ou à sa naturalisation, fasse allégeance aux armes. Elle est « une forme de réponse au débat sur la nationalité multiple. En devenant française, toute personne dirait que son engagement va à l'armée française » et non pas à celle du pays de son autre nationalité, a précisé à l'AFP Hervé Mariton, député UMP de la Drôme.

Cette proposition apparaît comme une façon d'exiger des binationaux ce que Claude Goasguen, député UMP de Paris (14^e) proposait dans un projet de rapport rendu public par Libération le 22 juin : qu'ils choisissent entre la nationalité française et leurs autres nationalités, lors de l'acquisition de la nationalité. En cause, selon M. Goasguen, les Français qui pourraient combattre contre la France grâce à leur double nationalité.

Nationalités exclusives. En obligeant les Français naturalisés à choisir, Claude Goasguen voulait que la France rejoigne des pays européens comme les Pays Bas et l'Allemagne qui exigent déjà de ses nouveaux citoyens qu'ils abandonnent leurs anciennes nationalités.

Pour plusieurs juristes, elle était illégale dans l'état actuel de la législation française « car elle instaurerait une inégalité devant la loi » a priori intenable devant le Conseil constitutionnel, explique Delphine Perrin, juriste et chercheur à l'Institut universitaire européen de Florence.

A l'heure actuelle, les individus nés sur le sol français de parents étrangers sont Français par le droit du sol et n'ont pas à réaliser d'acte volontaire, à leur majorité, pour acquérir la nationalité. Il s'agit du principe d'automaticité, remis en cause par la réforme Pasqua en 1993, puis rétabli par la loi Guigou de 1998. Aujourd'hui, « on ne peut leur demander de renoncer à leur autre nationalité sans violer le principe d'égalité face au droit à la nationalité », explique Delphine Perrin. Au contraire, « si l'on revenait à la réforme Pasqua la proposition de Claude Goasguen deviendrait possible », souligne la chercheuse.

Face au tollé et à la législation, la mission d'information parlementaire sur l'accès à la nationalité a finalement publié un rapport, le 23 juin, sans référence aux idées dévoilées par Libération. Seule proposition : « l'indication des autres nationalités possédées lors de l'entrée dans la communauté nationale ».

Binationalité protégée. Depuis, l'UMP cherche à contour-

ner le problème en proposant, non pas d'exiger des binationaux de choisir entre deux nationalités, mais de choisir entre deux armées. Inutile.

Le droit international a déjà traité la question. « En cas de conflit entre les deux nationalités d'un individu, le droit international stipule que l'on doit appliquer le droit de la nationalité la plus efficiente en fonction du lieu de résidence, du travail ... de l'individu en question », explique Delphine Perrin. Il s'agit de la nationalité la plus « pratiquée », au quotidien, par l'individu.

Au droit international se surajoutent des conventions bilatérales entre des pays qui partagent beaucoup de binationaux. Les Franco-syriens ont la possibilité, par exemple, d'acheter leur exemption du service militaire en Syrie. Le Maroc pourrait exiger d'un Franco-marocain qu'il fasse son service militaire au Maroc, mais une convention a été signée. Delphine Perrin précise que « le Maroc et la France ont décidé que la personne choisira elle-même. » ■

Pourquoi la naturalisation ?

Il existe en France, comme dans la plupart des pays d'Europe, plusieurs façons d'obtenir la nationalité. La naturalisation simple n'est que l'une d'entre elles. Il existe aussi la naturalisation par mariage, la réintégration pour le cas de certains Algériens et la déclaration pour ceux qui naissent en France.

Pourtant, dans le débat politique, seule la naturalisation apparaît explicitement. Le mariage, la réintégration et la déclaration manifestent tous des situations où l'individu a déjà un lien précis avec la France avant même de demander la nationalité, comme s'ils étaient déjà en partie Français. Au contraire, dans le cas de la naturalisation, il s'agit d'accepter l'étranger dans son altérité la plus radicale. La charge symbolique de l'acte est alors très forte.

Les Marocains champions d'Europe des naturalisations

- Les Marocains sont les premiers à obtenir la nationalité des pays d'Europe en 2007, selon Eurostat.
- Un ensemble de facteurs politiques, historiques, sociaux et démographiques concourent à ce résultat.

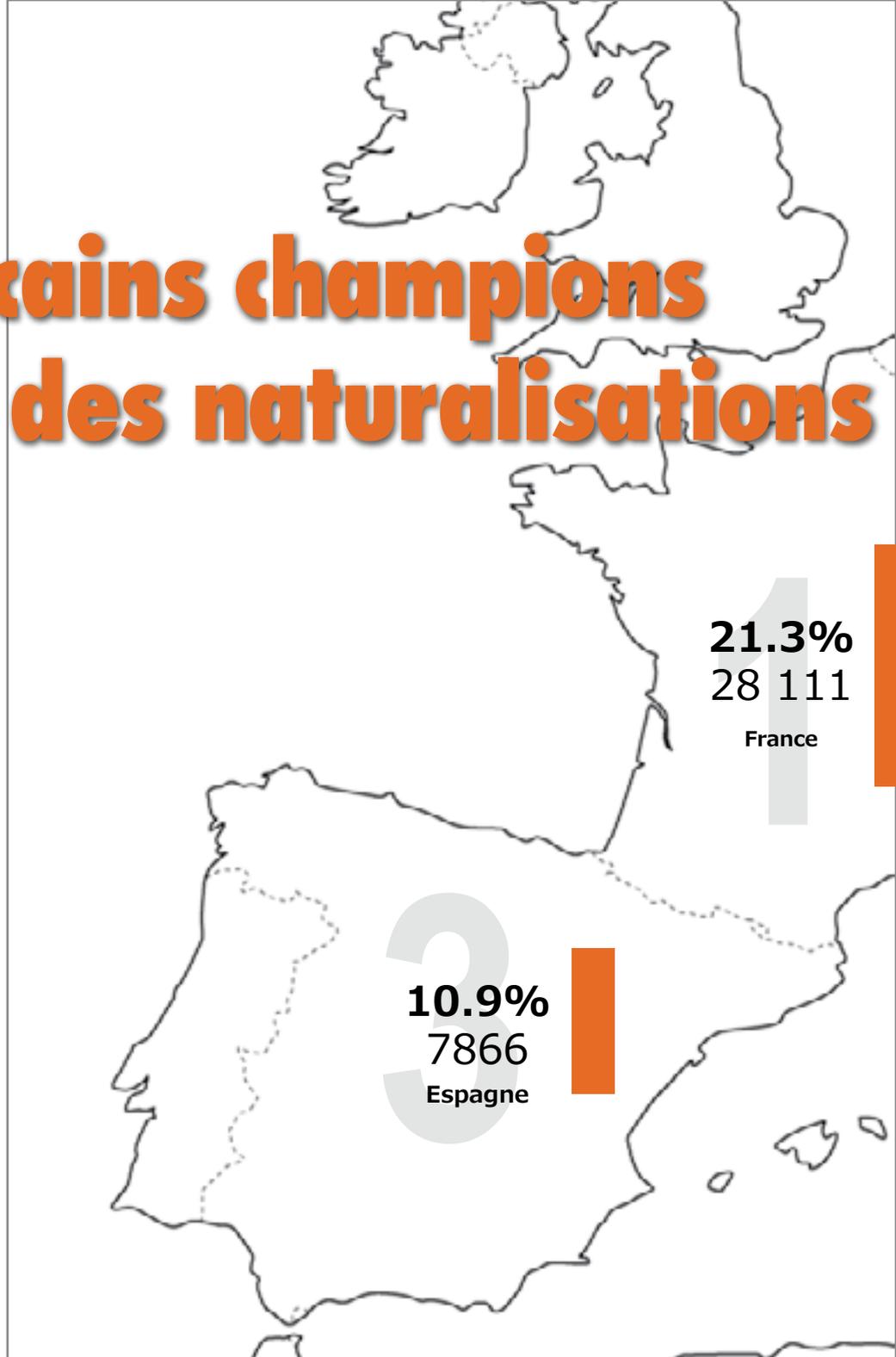
En 2007, les Marocains étaient les premiers à acquérir la nationalité d'un pays de l'Union européenne, devant tous les autres étrangers hors Union Européenne. La première cause de cette situation vient objectivement d'un effet de nombre. Si les Marocains sont les premiers à se faire naturaliser en Europe c'est d'abord parce qu'ils sont également les plus nombreux à venir vivre en Europe.

En 2006, ils ont été les premiers, hors UE, avec 140 000 personnes, à émigrer dans un pays de l'Union, devant les ressortissants chinois, selon Eurostat. Avec la fermeture des frontières de l'Europe, la fin des ententes entre le Maroc et la France sur une migration légale, et avec le développement et la démocratisation progressive du royaume, le flux d'émigrants marocains aurait pu se tarir. Il n'en est rien.

Développement du Maroc.

« La migration, se fait, aujourd'hui, plus par un effet attractif, qu'un effet répulsif », indique Ali Bensaad, enseignant chercheur à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam). « L'histoire nous informe que plus un pays se trouve dans une phase de transition, dans une phase d'enrichissement, plus ses habitants émigrent », explique Mehdi Alioua.

La transition que connaît le Maroc, aujourd'hui, entraîne une déstructuration du système social qui isole les individus voire « dépersonnalise les relations humaines », selon l'expression de Mehdi Alioua. Autrement dit, les Marocains ont moins d'attaches que par le passé au Maroc et cela rend plus aisé un départ pour l'étranger. Parallèlement, ce développement crée des besoins auxquels il n'est pas encore possible



20.9%

6409

Pays Bas

24.2%

8722

Belgique

24.5%

Italie

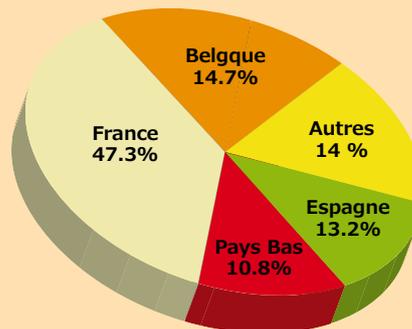
9548

21,3% : proportion de Marocains ayant acquis la nationalité française sur la totalité des acquisitions de nationalités française.

28 111 : nombre de Marocains ayant acquis la nationalité française.

1er : rang des Marocains parmi toutes les nationalités non-européennes à acquérir la nationalité française.

Les principales destinations des Marocains



59 400 Marocains ont acquis une nationalité de l'un des pays de l'Union européenne en 2007.

Ils se sont partagés comme suit entre 4 principaux pays*.

Données Eurostat « Acquisition of citizenship in the European Union », 2009
Pour certains pays les chiffres ne recensent que les naturalisations.

*Eurostat ne disposait pas des chiffres de l'Italie pour son étude. Les données la concernant sont présentées par l'European University Institute.

de répondre. Les deux éléments combinés déterminent en partie l'émigration marocaine contemporaine.

Europe toujours. La transition sociale et économique explique la volonté de partir des Marocains, mais elle ne détermine pas le choix du pays où s'établissent les émigrés. Par l'histoire coloniale, par l'écart de richesses, par la proximité géographique, la des-

tinuation France est une évidence. « Cependant, les Marocains ont cette spécificité, lorsqu'une route migratoire est bouchée, de changer de direction, de s'établir dans un autre pays », estime Mehdi Alioua. Selon lui, cette particularité a fait que les Marocains n'émigrent plus simplement en France - la politique migratoire étant de plus en plus restrictive, - mais également vers d'autres pays d'Europe.

L'existence d'une vieille immigration marocaine en Europe crée également un effet d'entraînement vis-à-vis de la nouvelle vague de migrants. « Une voie assez importante des naturalisations [au sens large d'acquisition de la nationalité] est les intermariages », explique Philippe Fargues, démographe et chercheur à l'Institut universitaire de Florence. Il s'agit des cas de mariage d'un Franco-marocain, »

Français par la naissance, qui transmet cette nationalité française à son conjoint, lui-même Marocain du Maroc. Plus largement l'existence d'une forte communauté marocaine en Europe par le regroupement familial entraîne les nouveaux migrants à s'installer auprès d'elle.

Naturalisation, un outil. Non seulement s'installer, mais aussi obtenir la nationalité. Alors que les frontières de l'Europe semblent ne jamais cesser de se refermer, la naturalisation apparaît comme le moyen le plus sûr de gagner le droit d'y rester sans avoir à se justifier sans cesse. Paradoxalement, « pour certaines personnes, c'est une fois qu'elles sont naturalisées qu'elles se donnent une nouvelle résidence. Ce peut être le moment d'un nouveau départ », a remarqué Zoubir Chattou, auteur de « La double nationalité en question : enjeux et motivations de la double appartenance », en 2002. La naturalisation élargit encore la mobilité.

Aujourd'hui, les émigrants marocains appartiennent également à une nouvelle génération. Le retour au pays n'est plus d'actualité. « Dans les années 60, ceux qui émigraient s'imposaient à eux-mêmes de garder des liens avec le Maroc », explique Abderrahmane Zahi, secrétaire générale de la Fondation Hassan II. « Un vieil immigré marocain n'a jamais dit à sa famille qu'il était Français naturalisé. Il en avait honte. C'est seulement le jour où son fils a été menacé d'expulsion qu'il a dit qu'il était Français, pour pouvoir l'aider », se souvient Zoubir Chattou.

Aujourd'hui, au contraire, « domine un discours instrumental sur la nationalité. La question est

à présent « à quoi va-t-elle me servir ? », estime Zoubir Chattou. Toute charge symbolique est niée de sorte que la naturalisation n'est plus un problème. Les Marocains sont passés, comme d'autres, d'une nationalité chargée symboliquement à un simple outil de résidence.

Marocain, c'est pratique. Enfin, la nationalité marocaine a la particularité d'être inaliénable. Contrairement à un Japonais, par exemple, un Marocain peut prendre une nationalité nouvelle sans perdre aussitôt celle du royaume. Il n'est pas contraint de faire un choix, éventuellement douloureux; il n'a pas le sentiment de perdre quoique ce soit. Devant cet état de fait, les Etats qui exigent que la personne qui prend leur nationalité perde la précédente s'adaptent voire renoncent à cette condition.

L'histoire coloniale de la France avec le Maroc n'est pas aussi conflictuelle qu'avec l'Algérie. Les Algériens ont la particularité de pouvoir être réintégrés, c'est-à-dire récupérer la nationalité française, lorsque leurs parents étaient Français avant l'indépendance. « En 2005, un petit scandale a éclaté en Algérie parce que le consul français a déclaré que des milliers de demandes de réintégration avaient été déposées auprès des consulats par des Algériens. Abdelaziz Bouteflika, le président algérien, avait réagi très violemment en assenant que ces personnes perdraient la nationalité algérienne si elles allaient au bout de la procédure », raconte Delphine Perrin, juriste et chercheur à l'Institut universitaire européen de Florence.

Les Marocains bénéficient également d'une identité compatible avec la bi-nationalité. « La maro-

canité est faite d'appartenances multiples et concentriques : le douar, la tribu, un ensemble de tribus ... », souligne Zoubir Chattou. Pour le chercheur, une nouvelle nationalité vient se surajouter aux précédentes identités. Elle ne perturbe pas le jeu identitaire des Marocains.

Pour toutes ces raisons, les Marocains sont les premiers à obtenir la nationalité d'un pays de l'Union européenne en 2007. Ils représentent 8,5% des acquisitions de nationalités européennes, devant les Turcs avec 7,9%. Ces derniers auraient, toutefois, aisément damé le pion aux Marocains sans « un effet de destination », selon Philippe Fargues. Les Turcs émigrent en priorité vers l'Allemagne, or celle-ci n'autorise les naturalisations que depuis 2000, contrairement à la France qui a l'un des droits du sol les plus ouverts. Le droit du sang est si prépondérant que plusieurs générations de Turcs sont nées en Allemagne sans jamais être naturalisées. Aujourd'hui, ils peuvent bénéficier du droit du sol, mais à une condition : abandonner leur précédente nationalité. ■

Nuances

- Les premiers émigrés, dans les différents pays de l'Union européenne sont européens. En 2006, tous pays confondus, les Marocains n'arrivent que troisième, loin derrière les Polonais et les Roumains.
- Si les Marocains émigrent encore majoritairement vers l'Europe, ils expérimentent de plus en plus de nouvelles destinations comme les pays du Golfe.

Le Maroc n'est plus contre les naturalisations

- La politique du Maroc vis-à-vis des MRE a radicalement changé depuis le début de l'émigration.
- Le Maroc mesure aujourd'hui l'atout que représente une diaspora.



HII : « Je vous décourage en ce qui concerne les miens, les Marocains, d'essayer à ... détournement de nationalités »,

On pourrait presque dire du Maroc qu'il mène une politique en matière de naturalisation de ses ressortissants à l'étranger. Certes, le royaume ne dispose d'aucun pouvoir hors de son territoire, mais sa politique influence la propension des MRE à se naturaliser.

Hassan II, en 1993, répondait aux questions d'Anne Sinclair, à la télévision française, par des mots restés gravés dans les mémoires. « Je vous décourage en ce qui concerne les miens, les Marocains, d'essayer de ... détournement de nationalités », bafouilla Hassan II alors que la journaliste l'interrogeait sur l'intégration, et bifurqua vers la nationalité. Il assimilait l'intégration à une forme de naturalisation, laquelle serait un « détournement de nationalité ».

Aux premiers temps de l'émigration marocaine en Europe, le Maroc aide la France à trouver parmi les paysans marocains une main d'œuvre corvéable mais interdit presque les départs de Marocains vers l'Europe en dehors de ces accords. « Jusqu'à dans les

années 1980, il était presque impossible d'obtenir un passeport », souligne Mehdi Alioua, (docteur en sociologie à l'Université internationale de Rabat).

Virage à 180°. Le 21 août 2001, Mohamed VI prononce un discours où il annonce son intention de « rapprocher les représentations diplomatiques et consulaires [...] de [ses] fidèles sujets résidant à l'étranger. » « C'est un virage évident », souligne Abderrahmane Zahi, secrétaire général de la Fondation Hassan II pour les MRE. En 2009, Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, va plus loin : « les politiques publiques marocaines doivent accompagner ces processus d'enracinement. »

Ce changement radical de discours se concrétise nettement : « en Allemagne, un Marocain qui se fait naturaliser doit remettre son passeport à l'autorité allemande, mais le passeport reste la propriété de l'Etat marocain. Il est donc remis au consulat marocain. Etant donné que la nationalité marocaine ne peut être

retirée, les consulats rendent ensuite le passeport à la personne qui devient germano-marocaine », explique Zoubir Chattou, auteur de « La double nationalité en question : enjeux et motivations de la double appartenance », en 2002.

MRE : une diaspora. Les changements qui se sont opérés dans la communauté des MRE et dans la forme d'émigration sont à l'origine du changement de politique. De provisoire, l'installation à l'étranger des Marocains est devenue durable, de ponctuelle, elle est devenue continue d'année en année.

Le pouvoir prend aussi, à présent, toute la mesure de l'atout que représente une diaspora. Economiquement, « le Maroc sans les devises apportées par les MRE ne pourrait pas se procurer autant de matières premières sur les marchés internationaux », remarque Mehdi Alioua. Politiquement et diplomatiquement, une diaspora importante offre une carte supplémentaire à jouer dans les relations internationales pour le Maroc. ■



Procédures de naturalisation Difficiles et aléatoires

- **Les naturalisations sont de plus en plus difficiles à obtenir.**

- **Le renforcement du rôle des préfectures, qui ont chacune des exigences spécifiques, rend les décisions de naturalisation encore plus aléatoires.**

J' ai bien l'impression que le ministère de l'intérieur veut réduire le nombre de naturalisations », laisse tomber Zarrouk42 (pseudo), un membre très actif sur le forum du site www.yabiladi.com dans les discussions consacrées aux naturalisations. Que les Marocains soient si nombreux à se faire naturaliser en France relève presque d'un

tour de force, tant peut être difficile le parcours qui y mène.

« Il existe une sorte de compétition sociale pour accéder à la naturalisation. On se prépare, on se renseigne, etc. Son échec est vécu comme une honte », raconte Zoubir Chattou, chercheur et auteur de « Migrations marocaines en Europe. Le paradoxe des itinéraires », en 1998. Une honte qu'ils pourraient être nombreux à connaître cette année encore. 30% de ceux qui avaient demandé la nationalité française de 2000 à 2005 ont essuyé un refus, selon l'Institut universitaire européen de Florence.

Moins de naturalisations. Depuis 2004, selon celui-ci, le nombre de naturalisation baisse chaque année, après une forte

augmentation au début des années 2000. Auparavant, la France délivrait 60 décrets de naturalisation par an, à raison de 4 à 6 décrets par mois pour près de 1000 nouveaux citoyens par décret, selon Zarrouk42. « Or, je n'en ai compté que 58 en 2008 et 56 en 2009, puis 2010, souligne-t-il. En cette fin d'année, le résultat risque d'être identique. »

Ses calculs correspondent à ce qu'il constate chaque jour, sur le forum. Par le passé, la prise en charge par les parents, comme niveau de revenu, « permettait d'obtenir la naturalisation. Maintenant, ces dossiers là sont ajournés », souligne Zarrouk42. Les personnes en CDD voient leur demande systématiquement ajourné, il en va de même lorsqu'un CDI a été signé trop récemment.

Un étudiant qui gagne entre 300 et 400 euros par mois ne comptera pas non plus obtenir sa naturalisation. « Je vois tous ces gens qui déposent des recours contre l'ajournement. C'est inutile, à mon avis », soupire Zarrouk42.

Nouvelle loi. Autant de restrictions dans les pratiques facilitées par le décret entré en application le 10 juillet 2010. Eric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, prévoyait, à l'origine, de transférer aux préfetures la décision finale de naturalisation. Jusque là, elle était prise par la Sous-Direction des Naturalisations (SDN), installée à Rezé, près de Nantes.

Chercheurs et associatifs s'y sont opposés dans un « Appel contre une naturalisation arbitraire », publié par le quotidien français la Croix, en février 2008. Les préfetures sont réputées constituer le maillon le plus « arbitraire » de la procédure de naturalisation. Selon une étude réalisée par la SDN à la demande du ministère de l'immigration, dans le département des Deux-Sèvres, le risque d'avoir un avis négatif s'élevait à 69 %, tandis que, dans les Côtes-d'Armor, il ne dépassait pas 15 %, rapportait le monde, le 24 avril 2009.

Un décret a finalement été publié dans lequel l'administration centrale continue de porter la décision finale. « Les préfetures sont seules compétentes pour examiner, dans un premier temps, les demandes de naturalisation ou de réintégration déposées à leurs guichets, et prendre des décisions d'irrecevabilité, d'ajournement ou de rejet sur ces demandes. Seuls les dos-

siers pouvant faire l'objet d'une décision favorable de naturalisation ou de réintégration restent transmis aux services centraux du ministère de l'immigration pour décision », stipule le décret.

Arbitraire. Le rôle des préfetures a donc été renforcé alors qu'il « existe des cas où une personne voit sa naturalisation refusée dans une préfeture et acceptée dans une autre, sans que son dossier ne change », reconnaît Zoubir Chattou. « Alors que pour de nombreux bureaux des naturalisations, il n'existe aucun contrôle des voyages du candidat (photocopies des pages intérieures du passeport), d'autres considèrent que, même s'il satisfait aux autres critères, le fait de séjourner plus de six mois à l'étranger est un motif d'irrecevabilité », signale Abdellali Hajjat, chercheur du Groupe d'analyse politique (EA1591), à l'université de Paris-Ouest Nanterre, dans le numéro de décembre 2008 de la publication « Plein droit ».

A la SDN aussi, des décisions arbitraires peuvent tomber. Zar-



rouk42 raconte qu'une personne dont on venait d'ajourner le dossier de naturalisation pour deux ans, avait téléphoné à la SDN, sous le coup de la colère, et insulté tout le monde. Excédés, les personnels de l'administration l'ont puni : 2 ans d'ajournement supplémentaires.

La dimension de la procédure de naturalisation la plus aléatoire a changé, le 12 octobre. Désormais, « le niveau de langue ne sera plus évalué au cours d'un entretien individuel par un agent de préfeture [...] Il appartiendra à l'étranger d'en justifier par la production d'un diplôme ou d'une attestation délivrée par un organisme reconnu par l'Etat ou par un prestataire agréé », indique le décret. Une nouvelle problématique apparaît alors : faudra-t-il mettre à la main à la poche pour être Français ? ■

2 ans de nationalité conditionnelle

« Le décret portant naturalisation peut être retiré sur avis conforme du Conseil d'État dans un délai d'un an à compter de sa publication au Journal officiel s'il apparaît que le requérant ne satisfaisait pas aux conditions légales. Si la décision a été obtenue par mensonge ou par fraude, le décret peut être retiré dans le délai de 2 ans à partir de leur découverte. »

Aziza Lamrani

Une femme au service des autres



- **Aziza Lamrani est conseillère municipale à Lespinasse, en région toulousaine.**
- **Franco-marocaine, elle est aussi active au Maroc par le biais de son association grandir Grandir à Ait Ihya Ou Alla.**

Par Julie Chaudier

Aziza Lamrani a une façon très simple, presque naïve de présenter les choses « le social, c'est dans les gènes ! » A l'image de ses actes. Lorsqu'elle va visiter, avec le consul du Maroc à Toulouse, le foyer EHPAD de personnes âgées, qui compte un grand nombre de retraités anciens immigrés, elle propose son aide. « Oh simplement ! Rien d'extraordinaire ; je les ai amenés faire leurs courses en voiture ». Esprit pratique, avant tout, actif, engagé.

Présidente de l'association grandir à Aït Ihya Ou Alla, Aziza Lamrani est franco-marocaine. A 41 ans, elle est une belle femme au sourire sincère. Brune aux yeux verts - héritées de sa grand-mère et grande fierté familiale - et des pommettes saillantes, son physique la laisse naviguer entre ses deux pays, sans l'assigner à résidence. En France et au Maroc, elle multiplie, depuis un peu plus de 5 ans, les engagements politiques et sociaux, « pour les sourires », dit-elle. Cette année, elle a reçu les honneurs du Maroc : invitée à la fête du trône, ce n'est pas rien !

Le 20 octobre elle a programmé son prochain voyage à Aït Ihya Ou Alla, petit village proche d'Azrou, dans les montagnes de l'Atlas marocain. C'est le troisième depuis 2005, et la création de son association. Elle même n'y a pas grandi très longtemps. « Je suis partie en 1975 avec ma mère pour rejoindre mon père qui était déjà installé dans la région toulousaine, à Castelnau d'Estrefonds. J'avais 5 ans », raconte Aziza. Elle grandira donc dans ce petit village français au milieu de 4 sœurs et 4 frères. Son père est manœuvre

Grand-mère modèle

« Mon modèle, c'est ma grand-mère, une très belle femme. C'était une grande dame. Beaucoup de monde venait la voir dans le village d'Aït Ihya Ou Alla, elle ne laissait jamais personne partir les mains vides. Elle était sage-femme avant la création du dispensaire ou pour celles qui en étaient trop éloignées. Avant de mourir, elle s'est assurée d'avoir donné tout ce qu'elle possédait. Elle est morte, il y a un an. Ce jour là, tous les commerces du village ont fermé en signe de deuil. Elle est morte à 8h, un matin. Une heure plus tard, il y avait presque une émeute devant la maison. Aujourd'hui encore, quand je vais au Maroc les gens me parlent encore souvent d'elle. »

il travaille sur les chantiers, comme maçon et dans les espaces verts, notamment. Sa mère, aide soignante, abandonne son métier en arrivant en France pour s'occuper de cette grande famille. « Elle a trimé. Ma plus jeune sœur avait 5 ans quand mon père est mort », se rappelle Aziza.

La suite ? Un parcours sans originalité, selon elle. Adulte, elle devient hôtesse dans l'événementiel avant d'être conseillère en vente pour un laboratoire cosmétique allemand. Elle l'indique rapidement, comme si c'était accessoire. Un mariage, des enfants, et puis, il y a 20 ans, le décès de son père la fait revenir à ses racines. « J'ai rencontré les gens de mon village, »





Festival du Maroc à Toulouse

Du 25 juin au 1er ou au 2 juillet aura lieu la 4^e édition du Festival du Maroc à Toulouse, organisé par l'Association Culturelle Franco-Marocaine Toulousaine Midi Pyrénées et soutenu par le consulat général du Maroc à Toulouse. Tous les acteurs de la culture marocaine traditionnelle et contemporaine, créateurs de caftans, peintres chanteurs, calligraphes, poètes, écrivains seront invités. Cette année, « pour les caftans je vais essayer d'inviter un créateur plutôt qu'un créatrice, pour casser les conventions », annonce Aziza Lamrani.

j'ai parlé avec eux. Ce fut le début d'un engagement qui se concrétise peu à peu, entre la France et le Maroc.

La création de l'association de solidarité avec les habitants de son village, en 2005, marque un tournant. Fauteuils roulants, matériels scolaires, livres ... Elle apporte autant que possible en fonction des besoins sur place. Par exemple, cette fois, « nous allons amener des radiateurs pour l'école. En hiver, il fait très froid et elle compte seulement un petit poêle à bois », détaille la présidente de l'association. Elle mesure, un peu surprise, à quel point les gens qu'elle rencontre en France font preuve de solidarité. « Non seulement ils donnent volontiers, mais ils m'appellent d'eux-mêmes pour me donner des affaires », insiste Aziza.

« En dehors de mon association, je faisais pas mal de choses dans la commune », souligne Aziza, pour expliquer qu'un beau jour

de 2008, Bernard Sancé, « enfant du village », l'a contacté. « Il voulait que je sois sur sa liste pour l'élection municipale. Au début j'ai demandé si c'était parce que j'étais maghrébine », avoue-t-elle. A la première assemblée, elle rencontre les autres membres et ses craintes sont balayées. Elle se décide, « les gens étaient sympas, alors je me suis dit : je me lance ! », raconte Aziza avec un immense sourire; comme si tout était aussi simple.

Si elle n'a, depuis, jamais eu le sentiment d'être considérée comme « la maghrébine de service », son origine a aussi eu son utilité : grâce à son élection, les familles maghrébines de Lespinasse approchent la mairie avec moins d'hésitation. « Elles ont tendance à me contacter plus facilement que d'autres élus, mais le fait que nous soyons directement voisines est une raison supplémentaire », insiste Aziza Lamrani.

Son action, locale d'abord, prend de l'ampleur. Là encore, son origine, loin de la desservir, lui donne sinon une légitimité à aborder certains problèmes, du moins une connaissance dépourvue d'idées préconçues. Elle travaille de plus en plus avec le consul gé-

Hussein est guéri

Lors de son premier voyage au Maroc, en 2005, dans le cadre de son travail associatif, Aziza Lamrani a rencontré la maîtresse de l'école du village. Elle lui a présenté Hussein un petit garçon qui avait des problèmes de peau. « Il pelait énormément, la peau très sèche, ça l'handicapait », se souvient Aziza. La Lespinaissoise contacte son médecin traitant qui la dirige vers un dermatologue.

« Avec des photos que nous avons prises, il a pu faire un diagnostic à distance ». La maladie n'est pas grave, le garçonnet a seulement besoin d'un savon sans savon. Il est toutefois bien difficile d'en trouver dans les pharmacies aux alentours de sa maison.



La préparation se fera donc en France pour être « acheminée par un transporteur jusqu'à Meknès, tous les trois mois, pendant un an », explique Aziza. L'enfant devenu grand est aujourd'hui guéri.

néral du Maroc à Toulouse, Abdellah Bidoud : visite du foyer de personnes âgées avec le consul, mais aussi actions culturelles. « J'ai organisé un défilé de caftan, l'an dernier, dans le cadre du festival du Maroc à Toulouse », détaille Aziza. Dernièrement, le consul l'a mandatée à Bruxelles pour visiter le centre culturel marocain. « A Toulouse, nous voudrions en faire un aussi », annonce Aziza.

Citoyenne et élue active en France, elle a été remarquée au Maroc. « J'ai participé au raid des Marocains du Monde, en 2010, au sud, dans le Sahara », raconte-t-elle. La septième édition du Raid des Marocains du monde s'est déroulée du 14 au 21 juillet 2010. Aziza Lamrani était l'une des 60 élus d'origine marocaine

invités pour l'occasion à découvrir la région. Volonté de mobiliser les portes voix du Maroc que peuvent être les MRE pour la cause de l'intégrité territoriale du Maroc ? « Non, je pense qu'il s'agissait plus de nous mobiliser sur la cause sociale pour le développement de ces régions », estime Aziza.

Elle prévoit de poursuivre son action au Maroc, à Aït Ihya Ou Alla par le biais de l'association, « j'ai été choquée de voir qu'il y avait des enfants presque abandonnés qui vivaient dans les rues. Lors du prochain voyage, en octobre, c'est une question que j'ai l'intention de soulever », prévoit-elle. Pour autant, si le Maroc empreint nombre de ses actions, y compris en France, elle reste « Française avant tout

» ; pas question de venir vivre au Maroc, même si elle s'y rend de plus en plus fréquemment.

En France, elle s'est faite une belle place et souhaite faire plus encore. La politique ne lui fait pas peur. « Un ami m'a demandé pourquoi je ne prendrais pas ma carte au Parti socialiste. Pour lui, ce que je fais à Lespinaisse c'est bien de la politique. Alors, oui, je vais la prendre », explique-t-elle, très simplement. Encartée, elle est prête, sans vouloir s'imposer, à saisir toutes les opportunités qui se présenteront. « Conseillère ou adjointe à la mairie de Toulouse ? Ce serait bien ! Toulouse est plus grande, il y a des cités, il y aurait plus de travail dans le secteur social que dans une petite ville. » A bon entendeur ... ■

Bruxelles

Centre culturel marocain ouvert trop tôt

- Le premier centre culturel marocain (et flamand) à l'étranger a été inauguré du 23 au 25 septembre, à Bruxelles, en grandes pompes.

- Le bâtiment qui l'accueille est superbe mais il est vide et la programmation encore incertaine. Par Julie Chaudier

Inaugurée du 23 au 25 septembre, la maison des cultures maroco-flamandes à Bruxelles a aussitôt refermé ses portes pour travaux. Après 5 ans de préparation, son inauguration représente un aboutissement pour les différents acteurs du projet - le ministère de la communauté des MRE, l'ambassade du Maroc en Belgique, le gouvernement flamand et l'association éponyme Daarkom - cependant tout, ou presque, reste à faire.

Samedi 24 septembre, plusieurs centaines de personnes sont venues visiter l'ancien théâtre de la Gaité rénové, sis au 18 rue du Fossé aux loups : un premier et un deuxième étage mis en perspectives par l'architecte Karim Ossmani dans un décor arabe épuré. La rénovation a coûté 3 millions d'euros dont les deux tiers ont été supportés par le gouvernement flamand et un tiers par le ministère des MRE.

Pourtant, un œil neuf ne voit qu'une chose : le bâtiment est vide. Des chaises et quelques

fauteuils constituent l'ensemble du mobilier. « Nous aurions dû avoir un mois de plus pour finir complètement les travaux, reconnaît Najat Faddoune, maroco-flamande, membre de l'association Daarkom, mais nous étions contraints par la date convenue entre le Maroc et la Flandres. »

Le discours de tous les porteurs du projet, jusqu'aux membres de l'association Daarkom, est vide, lui aussi, les jours de l'inauguration : aucune référence concrète à un programme culturel. Pourtant, le ministre de la communauté MRE et l'ambassadeur du Maroc en Belgique avaient bien commencé, en reconnaissant, sans langue de bois, les manquements du Royaume. « Nous avons besoin d'une offre culturelle car il faut l'admettre, pendant 20 ans, nous avons été absents », avait laissé tombé l'ambassadeur.

Les choses semblaient devoir s'améliorer, mais l'absence de programme, le jour de l'inauguration, est de mauvais augure. ➤➤

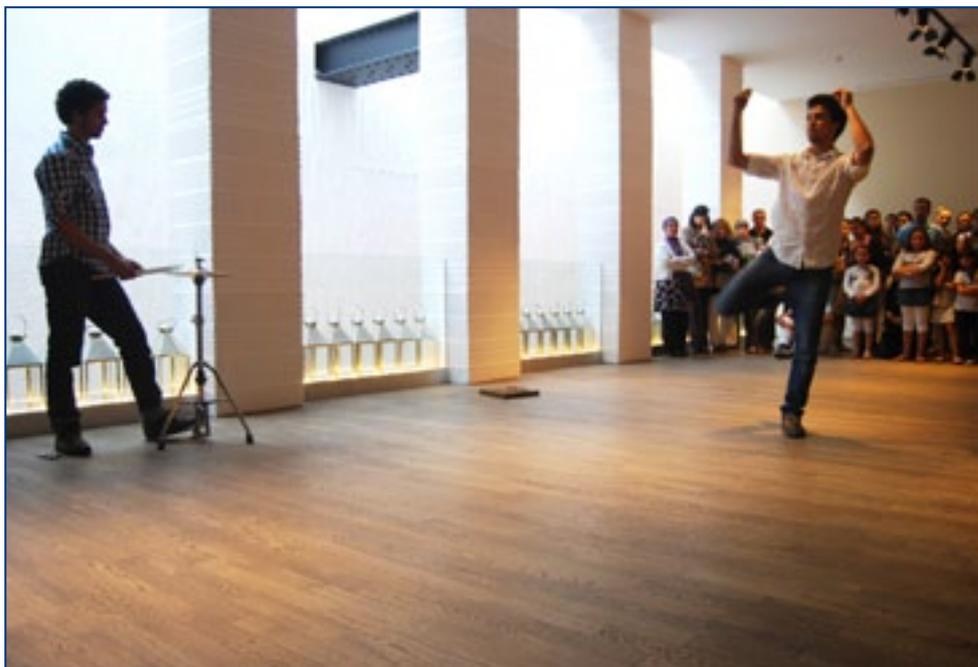
Le royaume fera-t-il à Bruxelles, ce qu'il fait au Maroc : ouvrir et entretenir des lieux culturels superbes - il faut le reconnaître - sans se donner les moyens d'y mettre quelque chose de construit ? Quelques jours après l'inauguration, le ministère des MRE délivre, finalement, un programme culturel allant jusqu'à la fin de l'année

Pourquoi les Flamands ?

« Le projet Daarkom a été initié, au départ, en collaboration avec l'ancien ministre flamand de la culture Bert Anciaux. J'espère qu'il reviendra bientôt aux affaires à la faveur des prochaines élections », Najat Faddoune, membre du conseil de direction de Daarkom du côté flamand et ancien membre de son cabinet.

« Dans la communauté néerlandophone, contrairement à la vision wallonne, s'organiser autour de sa communauté n'est pas vu comme quelque chose de négatif mais comme une façon de s'intégrer », Touria Aziz, belgo-marocaine, assistante sociale.

« Lorsque j'ai travaillé avec les néerlandophones, ils m'ont immédiatement proposé une grande tournée avec de nombreuses dates. Avec les francophones si on n'est pas dans une grosse production on fait seulement quelques dates. Les néerlandophones sont plus concrets », Mohamed Saïd Chairi, breakdancer belgo marocain.



où apparaissent, notamment, lectures, expositions et documentaires avec beaucoup d'imprécision dans les dates.

Le ministère marocain et l'association Daarkom se renvoient la balle. Pour l'association Daarkom, responsable de l'animation du lieu, si aucun véritable programme n'est disponible, c'est qu'aucun budget n'avait encore été clairement défini pour le fonctionnement de Daarkom. Pour le ministère marocain, le budget ne pouvait être alloué avant qu'un programme ne soit conçu par l'association. De la poule ou l'œuf, lequel est au commencement ?

« Nous avons plusieurs propositions de programmes prêtes pour plusieurs niveaux de financement possible », assure Laarbi Khettouta, président de l'association Daarkom. Le budget de

fonctionnement, pour 2011, a été annoncé lors de l'inauguration, par la directrice de l'association, Roos Pauwels à 500 000 euros, alors que le loyer s'élève à lui seul à 400 000 euros. « Nous n'avons pas les moyens de faire une bibliothèque », reconnaissait-elle alors. La convention, signée en 2006 par le Maroc et la Flandres qui stipule le budget alloué par chacun au projet Daarkom doit, à présent, être renouvelée pour l'exercice 2012.

Jamal Azouaoui, conseiller communication auprès du ministre Mohamed Aneur, a communiqué le budget octroyé par le ministère des MRE pour réaliser la programmation culturelle en 2012 : 12,5 millions de dirhams (soit 1,14 millions d'euros). « Le Maroc devrait assurer un tiers du budget et le



gouvernement flamand les deux tiers restants, estime le conseiller, les discussions qui ont encore lieu aujourd'hui portent uniquement sur 5 ou 6 % du budget. », explique-t-il.

Autant d'éléments qu'ignore le président de l'association. Il devait rencontrer la ministre de la culture flamande, Joke Schauvliege, début octobre, pour discuter du montant qu'elle allouerait au fonctionnement de Daarkom, avec l'éventualité de

« J'ai été contacté par l'association Daarkom. Ses membres m'ont demandé de faire une proposition qui joue sur un contraste entre la musique hip hop du break dance et la musique classique. J'ai composé mon groupe en fonction de ces indications. Karim et Saïd ont parfaitement géré, je n'ai même pas eu à les diriger. D'autres danseurs sont plus restés sur leurs bases, sans vraiment s'adapter aux circonstances. » Mohamed Saïd Chaïri, breakdancer belgo marocain. Meneur du groupe Terash qui s'est produit devant Daarkom, pour l'ouverture au grand public, samedi 24 septembre

parager ce budget avec le ministre flamand des affaires bruxelloises. « Elle a repoussé notre rendez vous et parle à présent de placer le financement de Daarkom dans « le décret des arts » au même titre que n'importe quelle association à qui elle peut accepter, ou non, de verser des subsides, s'inquiète Laarbi Khetouta, alors que « le Maroc et la Flandres ont signé une convention au niveau de leurs gouvernement. »

Malgré la cacophonie entourant le budget 2012, l'espoir reste permis. « Honnêtement, moi, j'y crois, soutient Najat Faddoune, même avec peu de moyens on peut toujours commencer un projet ou deux pour montrer que nos communautés peuvent répondre à certains besoins ensemble. » L'association Daarkom, était active avant même l'inauguration de la maison des cultures maroco-flamandes. Elle a fait ses preuves, depuis 2009, en organisant des événements culturels « hors les murs » et en participant à de grands festivals. « C'était une stratégie, explique le président

de l'association, l'objectif, une fois le projet lancé avec certitude, était de ne plus se laisser oublier », explique Laarbi Khetouta.

Un président d'autant plus optimiste qu'il assure, aujourd'hui, n'avoir jamais été aussi bien entouré. Selon lui, 4 ministres sont aujourd'hui intéressés par l'affaire : la ministre flamande de la culture, le ministre flamand des affaires bruxelloises, le ministre des MRE et le ministre de la culture marocain. « Bensalem Himmich, le ministre de la culture marocain, est entré dans l'arène alors que deux mois avant l'ouverture nous n'avions jamais eu aucun contact avec son ministère », souligne Laarbi Khetouta.

Promesse d'avenir, un important opérateur privé de téléphonie, Mobisud, a aussi annoncé son intention de sponsoriser Daarkom. Laarbi Khetouta

conclut : « tous ces ministres sont assez intelligents pour ne pas mener un pareil projet (3 millions d'euros) pour finalement laisser la baraque fermée. » ■



Pourquoi des centres culturels marocains à l'étranger ?

Au-delà de la formule, très marketing utilisée par Mohamed Ameer, le ministre de la communauté MRE, « rallier et rayonner » - rallier les Marocains de Belgique et faire rayonner la culture marocaine dans leur pays d'accueil -, l'un des enjeux majeurs de ces centres culturels marocains est de former une alternative face aux mosquées.

La jeunesse marocaine, en Belgique, lorsqu'elle cherche à se retourner sur ses origines, pour mieux les connaître, ne trouve pas d'autre interlocuteur que les mosquées et prend le risque d'être manipulée par des radicaux. « La seule offre culturelle qui existe est celle des associations religieuses, or elle ne correspond pas, souvent, à la vision marocaine », admet le ministre de la communauté MRE.

Avec l'ambassadeur du Maroc en Belgique, Samir Addahre, il explique qu'éviter les dérapages de la jeunesse vers l'intégrisme religieux et la délinquance est l'un des enjeux majeurs de la nouvelle politique culturelle du Maroc à l'étranger.

Les Subsahariens au Maroc

réclament leurs droits

- Au départ, pays de transit pour les Subsahariens en partance pour l'Europe, le Maroc devient un pays d'immigration.
- Puisque le royaume ne respecte pas leurs droits, ils s'unissent pour les défendre.

Par Oumar Baldé



Nous voulons que l'on nous donne les mêmes droits qu'ont les Marocains résidant à l'étranger dans leurs pays d'accueil. » Cette revendication est celle de Yene Fabien Didier, président du Collectif des Communautés Subsahariennes au Maroc (CCSM), créé au lendemain du Forum Social Mondial 2011, tenu à Dakar, en février. Le collectif se charge de défendre les droits des Subsahariens au Maroc.

Sa requête renseigne fort sur l'évolution de la migration subsaharienne dans le royaume. D'un pays de transit, le Maroc tend progressivement à devenir un pays d'immigration pour les Africains au sud du Sahara. Difficile toutefois d'estimer précisément leur nombre, le ministère de l'Intérieur est resté sourd à nos sollicitations.

35 000 Subsahariens. La direction de la migration et de surveillance des frontières de ce même ministère les estimait à environ 10 000 personnes en janvier 2006. Mais ce chiffre est bien en deçà de la réalité. Yene Fabien Didier évoque plutôt le

chiffre de 35 000 migrants voire au-delà. Plus de 7 000 d'entre eux sont étudiants, à côté de la « creative class », qui regroupe ceux qui sont régulièrement établis et qui exercent dans divers domaines - médecine, ingénierie, communication, journalisme... ; des immigrants clandestins qui voyagent en direction de l'Europe.

A l'instar de ces derniers, la majorité des « Africains » au Ma-

Les autorités appliquent sur eux ce qui est décidé ailleurs à savoir les directives de l'Union européenne qui sous traite sa politique migratoire au Maroc

roc, (comme ils sont communément appelés) n'était pas venue pour s'installer : « ils restent tout en ayant l'intention de continuer ailleurs [en Europe] mais cette idée se perd dans le temps », constate Houria Alami M'Chichi, présidente de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM). Son constat corrobore la conclusion d'une

étude sociologique publiée en 2010 par le Centre Jacques Berque de Rabat : le Maroc est passé d'un pays de transit à un pays d'immigration. « Depuis quelques années, les migrants ne sont pas en transit. Ils travaillent dans des secteurs très variés », indiquait Michel Peraldi, alors directeur du Centre. Toutefois, « il s'agit encore d'un processus qui n'est pas encore très clair », tempère Mme Alami M'Chichi car, estime-t-elle, l'installation définitive n'est pas la dernière option.

Arracher sa liberté. Elle n'est pas l'ultime option, mais les autorités du royaume peinent déjà à gérer les « transitaires/résidents » car « le Maroc se trouve confronté à une situation qu'il n'a pas prévue », explique la présidente de l'AMERM. Conséquences : « il y a une ignorance de leurs droits fondamentaux », fustige Saïd Tbel de l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH).

Une situation qui s'explique en partie, selon lui, par le fait que « les autorités appliquent sur eux [les migrants] ce qui est



décidé ailleurs »; à savoir les directives de l'Union européenne qui sous traite sa politique migratoire aux pays d'Afrique du Nord, notamment au Maroc. Un rôle de gendarme qui ne cesse de dégrader l'image du royaume auprès de ses partenaires du continent noir mais aussi auprès des institutions internationales, d'autant plus que le Maroc est signataire de la Convention internationale sur la protection des droits des migrants.

Ces atteintes continues aux droits des migrants, qui se manifestent par les rafles, les détentions et les expulsions, sont régulièrement rapportées par la presse et dénoncées par les ONG nationales et internationales. Par conséquent, « il faut arracher sa liberté », fait savoir le Collectif des migrants subsahariens.

Le CCSM dérange. Le CCSM entend réaliser un plaidoyer pour « défendre le droit des migrants et jouer un rôle de médiateur entre les migrants et les autorités marocaines » afin de faciliter « les négociations, l'obtention de titres de séjour, la régularisation des migrants et l'arrêt des emprisonnements abusifs et arbitraires ». Tel est l'un de ses principaux

objectifs, en plus de « fédérer » les migrants subsahariens qui tardaient encore à joindre leurs forces. Cet éparpillement risque de rendre la tâche ardue, mais il n'est pas le seul défi du Collectif.

Juste après la mise en place du bureau exécutif du CCSM, « la DST [les services de renseignements] m'a appelé pour me dire que je dérange. Un autre service de la police marocaine m'a également convoqué à quelques jours d'intervalle », confie l'un des membres fondateurs du CCSM.

C'est dire si les autorités restent encore allergiques à toute revendication des citoyens de « pays frères » du Maroc. « Je pense plutôt qu'elles ont intérêt à reconnaître de telles associations, réagit Houria Alami M'Chichi. Cela permettrait de clarifier les choses sur la situation de ces migrants et sur beaucoup de non-dits ». Pour Saïd Tbel de l'AMDH, le « combat » doit être mené pour arriver à « une reconnaissance de ces migrants » équivalente aux droits des Mre d'accueil. ■

Les MRE aux côtés des Subsahariens du Maroc

« Migrants de tous les pays, unissez-vous! » Les associations regroupant des Marocains résidant à l'étranger et le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) ne sont pas insensibles au sort de leurs frères africains dans leur royaume d'origine et les soutiennent. Certaines contribuent financièrement aux manifestations culturelles organisées par les migrants subsahariens au Maroc, notamment l'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF). « Nous ne comprenons pas qu'on réclame la régularisation de centaines de milliers de Marocains à l'étranger alors que le Maroc ne veut même pas le faire pour quelques milliers d'immigrants subsahariens », s'indigne Ali El Baz, coordinateur national de l'ATMF. « La seule manière de nous soutenir, lance-t-il aux autorités et à la société civile marocaines, c'est le soutien que vous apportez aux Subsahariens au Maroc. » Car en Europe, poursuit Ali El Baz, les migrants marocains bénéficient du soutien de la société civile.

L'Aviron au Maroc

touché, mais pas coulé

- Introduit par les Français au début du protectorat, l'aviron marocain navigue en eaux troubles depuis l'indépendance.

- A l'image de tous les sports « mineurs » au Maroc, la discipline pâtit du manque de moyens.

Par Yann Ngomo

L'histoire commune au Maroc et à la France comporte un chapitre réservé à l'aviron. Ce sont, en effet, les Français qui ont introduit cette discipline, au lendemain de la première Guerre mondiale. Le Club Nautique de Rabat (CNR), premier club marocain d'aviron, est fondé en 1923 par maître Devallon, un avocat français, grand passionné de la discipline.

En 1924, d'anciens rameurs français créent la section d'aviron du Cercle des Nageurs de Casablanca. A partir de 1925, les clubs se multiplient. La fédération créée, en 1933, intègre, 21 ans plus tard, la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA). Elle devient, en 1956, au moment de l'indépendance, la Fédération royale marocaine des sociétés d'aviron (FRMSA). C'est un homme de lettres, le célèbre auteur marocain Ahmed Sefrioui qui en sera le premier président marocain. Les premières années de son mandat sont encourageantes. En 1958, le Maroc compte une dizaine de clubs bien équipés. Toutefois, le départ des Français, principaux pratiquants de ce sport, marquera le début de son déclin.

Coups durs. L'aviron marocain a, certes, continué à exister après leur départ, mais il n'a pas connu l'évolution à laquelle il semblait destiné. Le constat de déclin est clair : il n'y a aujourd'hui que 8 clubs actifs, concentrés, pour l'essentiel, à Rabat. La ville est restée la « colonne vertébrale de l'aviron marocain », déclare Abdelaali Hanchi, actuel directeur technique national.

Cette situation s'explique aussi par les nombreux coups durs qui

ont affecté ce sport. Le premier d'entre eux est porté dans les années 60. Le port de Casablanca doit être agrandi pour accompagner l'essor économique du royaume, les quatre clubs d'aviron de la ville perdent alors leurs locaux et ferment leurs portes.

Le deuxième coup dur survient en 1992 : un incendie ravage les locaux de la fédération. Les flammes consomment le matériel de nage (bateaux, rames...)

de Casablanca, ils doivent déménager. C'est à la marina de Salé, qu'ils trouvent refuge. Même si le cadre est plaisant, il n'offre malheureusement pas les conditions adéquates à la pratique de l'aviron.

Manque d'infrastructures. Tous les cadres de la fédération, du président aux entraîneurs, et même les rameurs, sont unanimes sur le fait que le principal problème de l'aviron au Maroc, est celui des



Les membres d'un club installent un système de traction pour transformer un canoë en yole

et les archives. La FRMSA doit repartir à zéro. Malgré ses difficultés, elle réussit à assurer une participation du Maroc aux mondiaux juniors de Munich en 1994, et aux championnats du monde séniors de Poznan en Pologne, en 1995.

En 2006, le lancement des travaux de réaménagement de la vallée du Bouregreg menace, à son tour, les clubs de Rabat. Pour ne pas disparaître, comme ceux

infrastructures, celui des moyens matériels de façon générale. Abdelhafid El Quartassi secrétaire général de la FRMSA explique que certains clubs, avant de déménager, avaient un local décent. « Certains étaient même équipés de restaurants, à travers lesquels ils pouvaient gagner de l'argent », se rappelle-t-il. « Aujourd'hui, tout a été rasé ». Une visite des installations de la marina de Salé permet de constater la gravité de la situation. >>>



Les aficionados d'aviron y sont peu à l'étroit. Ils côtoient les pratiquants d'autres sports nautiques, comme le canoë, le kayak, ou encore la voile. Privé de vestiaire, tout ce beau monde se change généralement en plein air. « Le pire, c'est que les gamins utilisent parfois les toilettes des restaurants. Ils sont gentils d'accepter, car ils pourraient aussi dire que l'accès est réservé aux clients », déplore M. El Ouartassi.

Si les athlètes manquent de confort, leur matériel n'est pas mieux loti. En l'absence de hangars, les bateaux d'avirons sont disposés sur des sortes d'étagères aménagées sur place. Les clubs qui peuvent se le permettre ont des bâches pour les recouvrir. Les autres n'ont d'autre choix que de laisser leurs bateaux livrés aux intempéries. Une telle situation a des conséquences très fâcheuses. « Cela nous empêche même de recevoir de l'aide. Nos partenaires veulent nous faire des dons mais ils se rétractent quand ils pensent que tout ce matériel ne sera pas bien conservé », déplore Abdelhafid El Ouartassi.

Pour son fonctionnement, la FRMSA reçoit du ministère de la Jeunesse et des Sports une subvention annuelle de 300 000

dirhams. La somme semble conséquente, mais les équipements sont très chers. « Un bateau coûte à partir de 30 000 dirhams, et il faut compter dans les 1 000 dollars [8 308 dirhams] pour les rames », nous confie Abdellah Zahiri, entraîneur de l'équipe nationale d'aviron. « De plus, l'entretien coûte plus cher que le bateau », poursuit-il. Dans une telle situation de précarité, l'aviron a dû improviser pour survivre.

Nouvelle génération. Malgré les maux dont il souffre, l'aviron marocain a réalisé de belles prestations, notamment lors des championnats arabes ou d'Afrique. Aujourd'hui, il veut miser sur ses jeunes pour relever la discipline. « La formation est le principal point sur lequel nous nous sommes concentrés ces dernières années, car sans formation il n'y a pas de continuité », déclare Abdelaali Hanchi, directeur technique national.

C'est ainsi qu'une école nationale a été mise sur pied pour former les futurs membres de l'école nationale. Ces derniers sont recrutés très jeunes parmi les meilleurs de chaque club, pour suivre un entraînement de 4 ans. « C'est notre rôle de repérer les jeunes, à travers dif-

Petit lexique de l'aviron

L'aviron est un sport nautique qui tire son nom des rames utilisées par les sportifs. Il se pratique sur une embarcation, appelée **yole**, qui peut porter, selon la spécialité, entre un et huit rameurs. On désigne le type de course par le nombre de rameurs. Hormis les yoles monoplaces (single scull), l'aviron se pratique par pair.

Le skiff désigne une course solitaire, par métonymie, il désigne aussi une yole monoplace. A deux, les rameurs peuvent avoir une rame chacun, dans le cas d'une **course de pointe**. Quand ils sont chacun, munis de deux avirons, on parle de **couple**. Ceci est également valable pour les courses à quatre, et huit.

Dans les courses de pointe, les rameurs sont souvent accompagnés d'un **barreur**. Son rôle consiste à rythmer la cadence de la course et à observer les mouvements des adversaires. Lors des courses avec barreur, on parle de **deux barré**, quatre barré, ou huit barré en fonction du nombre de rameurs. Le type de course s'exprime par un chiffre, le nombre de rameurs, suivi d'une lettre, pour indiquer s'il s'agit d'hommes ou de femmes, et d'un signe, pour préciser si la yole possède ou non un barreur.



férentes évaluations. Ils entrent généralement à 13 ans. Les premières années, il s'agit de leur donner le goût de l'aviron, de les familiariser avec. Par la suite, on les initie aux différentes techniques avant de les préparer aux compétitions », explique Moncef Benabdallah, entraîneur national. Pour tirer le maximum de cette jeunesse prometteuse, les formateurs les initient aux techniques de l'aviron et du canoë. « Ainsi, s'il y a une compétition

dans l'une ou l'autre discipline, le jeune pourra y participer », explique-t-il.

Parmi ces jeunes, on retrouve aussi des filles. « Très peu de gens s'intéressent à l'aviron, si le Maroc veut bien profiter de son aviron, il faut qu'il intègre les filles », déclare le directeur technique national. La plupart de ces jeunes filles ont découvert l'aviron par leurs amis et le pratiquent seulement en tant

que hobby. Ceci ne les empêche pas de prendre au sérieux ce qu'elles font. Yousra, par exemple, aimerait bien faire partie de l'équipe nationale même si, a priori, elle ne privilégiera pas une carrière en aviron à ses études. Pour Ghofrane, autre rameuse en herbe, l'aviron est « un challenge », à l'image du parcours qui attend le Maroc, s'il veut se hisser parmi les meilleures nations du monde dans cette discipline. ■

Ces Français qui ont marqué l'aviron marocain

L'histoire de l'aviron au Maroc, est intimement liée à la présence française. Du temps du protectorat, ce sont eux qui introduisent cette discipline au Maroc. Au début, qu'ils fussent anciens rameurs ou simplement passionnés par la discipline les Français étaient, les seuls à la pratiquer.

Dans les années 1930, leurs équipes disputent des championnats en France et remportent des trophées. C'est ainsi que durant trois années consécutives, le CNR (en 1932 et 1933) et la Société Nautique de Casablanca (1934) dominent une course de sprint disputée par équipe de 4 rameurs plus un barreur, à Antibes dans le sud-est de la France.

Les premiers présidents de l'ancêtre de la fédération actuelle, sont tous Français :

maître Devallon, puis M. Chevallier et enfin Pierre Noël, sans doute celui qui, aura le plus marqué cette époque. Il s'est distingué dans les années 30, en amenant l'équipe du CNR qui remporte le tournoi d'Antibes en 1932 et 1934. En 1935, il crée l'Union Athlétique de Kénitra. Elle est l'un des rares clubs d'aviron du Maroc à avoir eu une activité régulière, de sa création à aujourd'hui.

En 1956 au moment de l'indépendance, Pierre Noël est le premier président de la Fédération Royale Marocaine des Sociétés d'Aviron (FRMSA). Le roi Mohammed V le charge d'installer le premier président marocain. Dans les années 60, pour sa contribution, Pierre Noël est installé vice-président à vie. Amoureux du Maroc, il décède à Kénitra en 1982.

Essaouira, la secrète, se dévoile

● Essaouira, « la bien dessinée », grandit à vu d'œil sous la pression touristique.

● Elle bénéficie, aujourd'hui, des vestiges d'un passé éclectique entre pourpre, sucre et hippies.

Par Frederic Schmachtel

J'étais absolument, sereinement prêt à ne plus jamais quitter Mogador », écrit Orson Welles, impressionné par son séjour à Essaouira, en 1953, pour le tournage d'Othello de Shakespeare. Pour Tahar Ben Jelloun, Essaouira est « un secret qu'on ne peut trahir. Le crier ou juste le penser, c'est la perdre ». Que dirait-il du boom touristique de la région, des centaines de milliers de visiteurs qui viennent chaque année à la découverte de ces mêmes secrets ?

De l'intérieur du pays, une longue descente mène à la ville d'Essaouira ; brusquement, tout le panorama de la côte atlantique marocaine s'ouvre à l'œil du voyageur. Si le bleu de l'Atlantique attire le regard, des immeubles et de nombreux bâtiments en construction parsèment la côte du nord au sud, à tel point qu'il est difficile de discerner les contours de la ville dont le nom signifie pourtant « la bien dessinée ».

Essaouira devient une ville champignon. Le boom touristique fait rêver les promoteurs immobiliers. D'autres regrettent l'an-

cienne Essaouira, comme cette trentenaire originaire de la ville et résidant à Rabat qui dit ne plus reconnaître la ville de son enfance. Pourtant, le passé est plein d'exemples de changements, de bouleversements dans la structure économique et sociale de la ville. Essaouira est loin d'avoir été oubliée par l'Histoire.

Du pourpre au sucre. Les premières traces aujourd'hui connues de peuplement humain de la région d'Essaouira datent de l'antiquité. Un colorant a valu à la côte de l'actuelle Essaouira d'être provisoirement peuplée par les Phéniciens : la pourpre. Les premiers vestiges d'architecture remontent au 7^e siècle avant J.C, sur l'Île de Mogador. Les commerçants venaient vraisemblablement à cause de l'abondance de murex, petits coquillages à partir desquels est produite la pourpre, très prisée pendant l'antiquité.

L'intérieur du pays n'a pas été investi par les Phéniciens >>>

Sidi Kaouki

A 12 km au sud d'Essaouira, la plage de Sidi Kaouki est l'une des perles de la côte marocaine dont le développement touristique menace la tranquillité. Ses vagues en font un « spot » apprécié des surfeurs.

Le « village » rassemble des maisonsnettes, hôtels et auberges. Il y a 40 ans, l'endroit était vierge. Il n'y avait que le sanctuaire du marabout Sidi Kaouki, un vétérinaire qui, au début du 20^e siècle, aurait réussi à sauver une grande partie des chèvres de la région de la peste », explique Hamid, un habitant des environs.

« Les hippies ont 'découvert' la plage dans les années 70 », raconte Hamid. Dans les années 90, les premiers hôtels ont été construits. » Il est arrivé, il y a 15 ans, mais ne sait pas combien de temps il restera encore ici.

Le tourisme offre des opportunités mais la spéculation l'inquiète. « Les parcelles proches de la plage sont déjà vendues à des Casais ou des Rbatis. Les locaux ne peuvent plus payer ces terrains », explique-t-il.



Le marabout de Sidi Kaouki

et il faudra attendre la constitution de monarchies amazighes, surtout celle de Juba II, et leur passage sous influence romaine au 3e siècle avant J.C, pour que la région d'Essaouira soit peuplée.

Plusieurs siècles passent et la région est occupée successivement par les Vandales, les Byzantins, les tribus amazighes et les Omeyyades, avant d'être colonisée par le Portugal, lors de la conquête des villes portuaires marocaines, à partir du 15e siècle. La baie relativement protégée et la situation géographique de la ville incite les Portugais à construire, dès 1505, des remparts et un petit port pour faire d'Essaouira, alors appelée Mogador, un important comptoir commercial.

Face à la résistance des amazighs Haha et de l'organisation maraboutique Regraga, la période portugaise de Mogador ne dure que 5 ans, écrit l'historien Abdelkader Mana dans « Essaouira : Perle de l'Atlantique ». En 1510, les Portugais évacuent la ville, qui connaît un nouvel essor sous la dynastie des Saadiens.

Matière première cruciale au Maroc, le sucre remplace la pourpre au titre de principale richesse de la ville. Le commerce

s'étend alors jusqu'en Italie. Un épisode historique tombé dans l'oubli, les ruines des anciennes sucreries, datant de la fin du 16e siècle, sont devenues presque inaccessibles. L'arganier a pris le dessus..

La Casablanca de l'époque.

Le projet de fortification de la ville est repris par Moulay Abd Al Malik, sultan de la dynastie des Saadiens, en 1628, mais au 18e siècle, ce sont les Alaouites, avec le sultan Mohamed Ben Abdallah qui décident d'agrandir considérablement le port. Essaouira devient « la Casablanca de l'époque », explique Abdelkader Mana.

La ville était étroitement liée au commerce transsaharien, Mogador accueillait les caravanes. Un disciple de Vauban, Théodore Cornut, sera alors chargé d'établir un nouveau plan d'Essaouira, « la bien dessinée », et si toutes les fortifications n'ont pas résisté aux bombardements de l'armée française en 1844, la structure de la ville est depuis restée la même. Les traditions artisanales (marqueterie, bijouterie) datent de cette époque.

A la fin du 19e siècle, les caravanes transsahariennes perdent leur importance et d'autres ports, particulièrement Casablanca, prennent la relève. Mo-

gador perd sa prééminence et tombe dans un déclin relatif. Au 20e siècle, sous le protectorat français, une petite industrie de pêche se développe. Les boîtes de sardines d'Essaouira

constituent un nouveau produit d'exportation. La concurrence de villes comme Safi pèse et l'exode massif de la population juive, après 1967, n'améliore pas la situation économique de la ville.

Renouveau du gnaoua. Ce départ massif des juifs est une époque charnière pour Essaouira, estime Abdelkader Mana. Le second fait marquant de l'époque : l'arrivée des hippies. Comme la Turquie, l'Inde ou encore l'Afghanistan, le Maroc est sur la route des hippies, en quête de liberté



et d'exotisme loin de leurs pays et de leurs sociétés d'origine.

« Tout le monde venait au Maroc pour fumer du haschisch », explique Gail Porter, photographe américaine installée près d'Essaouira, dans un documentaire.

Pourquoi « Mogador » ?

Deux versions existent sur l'origine du nom Mogador. Les Phéniciens auraient appelé leur village Amogdul, du mot migdol signifiant remparts en forme de cercle. Selon d'autres sources, la ville tient son ancien nom de Sidi Mogdoul, un marabout qui aurait en réalité été un médecin écossais, Mac Donald, naufragé en 1705 à cet endroit.

Elle avait pris l'avion pour le Maroc à peine quelques jours après avoir assisté au légendaire festival de Woodstock en 1969, suivant le légendaire Living Theatre de New York, qui s'était installé à Essaouira pendant quelque temps après avoir été renvoyé du Festival d'Avignon en 1968. Grâce à cette troupe, Jimi Hendrix s'est rendu dans la ville des alizés.

Un monde à part existait alors à Essaouira qui contrastait énormément avec les modes de vie locaux. La consommation de LSD, d'alcool, de haschisch et le libertinage étaient courants. Certains Marocains vivaient dans les deux mondes, plus rares étaient les immigrés occidentaux qui arrivaient à sortir de leur milieu, explique Doris Byer, une anthropologue qui s'est penchée sur l'immigration occidentale à Essaouira.

Par la suite, les autorités marocaines ont commencé à durcir les conditions d'entrée, refoulant davantage les hippies. A l'intérieur même du Maroc, d'autres endroits, plus au sud, attirent ces voyageurs au détriment d'Essaouira. Avec le temps, le mouvement hippie faiblit à travers le monde, mais l'époque reste présente dans la mémoire collective des Souiris.

Dans les décennies suivantes, jusque dans les années 90, Essaouira était sûrement ce « secret qu'on ne peut trahir » que décrit Tahar Ben Jelloun dans « La prière de l'absent », œuvre publiée en 1981. « C'est le lieu du silence, du vent et de l'arganier. Un lieu où le corps devient léger comme le duvet et se laisse emporter par le vent froid de

Huile d'argan, entre les mains de coopératives féminines

30 kg de fruits de l'arganier donnent environ 3 à 4 kg d'amandons pour un litre d'huile d'argan. L'extraire est une longue affaire, de femmes. Traditionnellement, les femmes amazighes utilisent le temps libre entre leurs différentes tâches ménagères pour le dépulpage, le concassage, la torréfaction, la mouture des amandons et l'extraction par malaxation de l'huile d'argan alimentaire.

De nombreuses coopératives féminines d'argan ont vu le jour dans la région de l'arganier, entre Essaouira et Agadir. Ces coopératives sont devenues un véritable business touristique dans la région. Elles invitent les touristes à découvrir les différentes étapes de la

production de l'huile, dans une parfaite mise en scène, souvent dans les espaces de vente mêmes des produits finis.

Selon Hamid, un habitant de Sidi Kaouki, si les coopératives se donnent une image progressiste en expliquant, par exemple, que des cours d'alphabétisation sont proposés aux femmes, celles-ci ne sont pas les premières bénéficiaires de la vente des produits. Des propos à nuancer certainement en fonction de chaque coopérative. Le salaire moyen d'une femme serait, toutefois, en moyenne, de 120 euros par mois, selon un reportage de Holger Preuße. Plus faible que le salaire minimum et sans commune mesure avec le prix des produits finis.



Les éleveurs font monter leurs chèvres aux arganiers pour plaire aux touristes

l'Atlantique », ajoute-t-il. A la fin des années 90, le silence a été rompu par un festival qui a vite fait la renommée internationale d'Essaouira : le festival Gnaoua. Les coopérations entre maî-

lems gnaouis et artistes internationaux deviennent très vite la marque de fabrique de ce festival lancé en 1997, un événement « pour la philosophie et le dialogue des cultures par la musique, »

explique sa directrice Neila Tazi. Au moment de son lancement, le patrimoine musical et spirituel des gnaoua était marginalisé au Maroc. Aujourd'hui, en partie grâce à ce festival, le gnaoua a repris une place centrale dans la culture populaire. Un succès : 400 000 visiteurs en 2010, pour une ville de 70 000 habitants. En 2011, le festival a été programmé en même temps que le Festival Timitar à Agadir pour limiter le nombre de visiteurs !

Tourisme. « Le Festival Gnaoua et Musiques du Monde constitue certainement l'événement artistique annuel phare de la destination », estime Kaoutar Lguaouzi, chargée du suivi du produit touristique de la Délégation provinciale du tourisme d'Essaouira. Il en apprécie l'importance, car « Essaouira est une ville purement touristique, toute l'économie repose sur ce secteur. D'une part les hôtels, les maisons d'hôtes et d'autre part les commerces,

tous travaillent en collaboration avec les autorités locales pour assurer un bon accueil pour les touristes. » Les statistiques sont univoques : depuis 2000, les arrivées de touristes internationaux ont plus que doublées, passant de 50 000 à plus de 130 000 par an en 2010, selon les chiffres de la Délégation du tourisme.

Ces chiffres ne reflètent toutefois qu'une partie de la vérité, car de nombreux touristes nationaux ne sont pas comptabilisés. Ils ne résident pas dans des hôtels ou auberges recensés par la délégation du tourisme, à la base de ces statistiques. Ils choisissent plutôt de louer des appartements à des particuliers.

Le nombre de Souris agitant des clés au passage des voyageurs dans certains endroits stratégiques témoigne de l'importance de ce secteur touristique informel. Il montre aussi

qu'Essaouira est devenue, au même titre que Chefchaouen, par exemple, l'une des premières destinations pour passer un week-end loin de chez soi. Ce sont aussi les jeunes Marocains qui viennent grossir les chiffres du Festival Gnaoua.

Une nouvelle étape de développement touristique est déjà entamée : en mars 2011, un premier hôtel du complexe touristique « Mogador » a été inauguré. L'investissement global de ce projet qui s'inscrit dans le Plan Azur s'élève à 4,5 milliards de dirhams, selon la Délégation provinciale du tourisme. A lui seul, le complexe pourra accueillir 6 800 hôteliers par jour et 3 600 résidentiels. Villas de luxe, golfe, accès direct à la plage : la station Mogador s'inscrit dans le haut de gamme.

C'est peut-être cela la spécificité d'Essaouira aujourd'hui. Purement touristique, oui, mais ni purement balnéaire, ni seulement culturelle ou axée sur l'héritage. Pas seulement concentrée sur le tourisme international haut de gamme, mais aussi sur l'héritage des hippies, la culture des backpackers et sur une jeunesse marocaine mobile. La manne du tourisme est ainsi exploitée à tous les niveaux dans l'ancienne Mogador. Essaouira, la secrète, se dévoile. Est-elle pour autant perdue ? ■



Lieux à visiter

• Nature

- Jbel lahdid (Akermoud)

C'est un massif montagneux qui atteint 722m peuplé d'arganier, de thuya, d'oléastre, de lentisque, de genêt, jbel lhdid offre au visiteur, du haut de ses sommets, une vue panoramique imprenable.

- Cascade Sidi M'barek (Sidi Ahmed Es-sayeh)

De l'érosion des roches par l'oued Aghbalou sont nées les cascades permanentes de Sidi M'barek. A 12 km de Sidi Kaouki, ces cascades échappent à la vue du visiteur. La descente se fait en suivant l'oued Aghbalou.

- Barrage Igouzoulen (Imgrad)

Inauguré au mois Juin 2000 par Mohammed VI, le barrage Igouzoulen, du nom de vient l'oued à point pour résoudre les problèmes d'eau dont souffre la région. Cette carence en eau reste associée au relief très accidenté, aux lits encaissés des oueds et à leurs pentes marquées : l'eau s'écoule rapidement vers la mer. 4 communes profitent des eaux du barrage à savoir : Imgard, Targant, Tafedna et Tamarar.

- Oasis Ibhirne (Targant)

C'est un périmètre irrigué par une source naturelle où à sa sortie, l'eau est stockée dans un bassin puis irrigue à tour de rôle (grâce à un système de vannes) les champs des agriculteurs. Sur le site même de Ibhirne, on trouve des ruines de murailles ocre, construites en terre et en argile, qui auraient abrité une ancienne caserne militaire du temps du Roi Hassan Ier.

• Culture

- Maison forestière ain lahjar (Had dra)

Construite en 1929, selon le style architectural français, elle est encore fonctionnelle et elle sert également de lieu d'information et d'accueil pour les visiteurs.

- Ancienne sucrerie (Aguerd)

La visite de cette ancienne sucrerie est réellement une sortie culturelle et touristique qui nous rapproche de l'époque où le Maroc cultivait la canne à sucre.

- Dar Caid Neknafi (Sidi El Jazouli)

Perchée sur une colline, ce qui était une grande demeure du Caid M'barek Neknafi au 19e siècle n'est plus que ruines laissant deviner la somptuosité de l'architecture d'antan.

- Marabout Sidi M'hand Ou Slimane (Imintlit)

Le marabout et l'école coranique de Sidi M'hand Ou Slimane se profilent de très loin à l'horizon, marquant la sortie de la commune de Imintlit et l'accès à Sidi Jazouli.

- Zaouiat El Mahsar (Imintlit)

Au sommet d'une montagne, c'est une ancienne école coranique toujours fonctionnelle, située au douar Iblaten, à 7km du centre de la commune. Son moussem annuel est célébré au mois de Moharram, la 1ère semaine après Achoura.

-Isalines d'Ida Ou Azza et d'Azla

Les premières contiennent 115 bassins dont 45% seulement sont exploités, tandis que les deuxièmes en comptent 250 dont 37% sont exploités. Ces salines représentent la source de revenus majeure des habitants de la région.

Patrimoine équestre

Des spahis aux fantasias

- Du 19 au 23 octobre, El Jadida accueille la 4^e édition du salon du cheval.
- Il traverse toute l'histoire du Maroc, des guerres à la moudawana

Par Hanane Jazouani

Le Salon du cheval souffle sa 4^e bougie du 19 au 23 octobre à El Jadida. Depuis des mois, tous les cavaliers des quatre coins du royaume se sont préparés pour participer à cet événement d'envergure. 700 chevaux ont été rigoureusement entraînés et dressés pour un show qui doit faire rêver les 250 000 visiteurs attendus.

Au programme, des spectacles équestres pour les petits et les grands, des compétitions de saut d'obstacle, des fantasias, des cascades et de la voltige, des expositions, des défilés des plus beaux chevaux du royaume ainsi que des conférences sur la place de l'animal dans le monde musulman ou l'histoire du cheval barbe.

Le choix de la ville d'El Jadida pour accueillir cet événement n'est pas anodin. La ville est connue dans tout le royaume pour son patrimoine équestre. Avant même l'existence du Salon du cheval, l'autre événement phare de la région était le moussem « Moulay Abdallah Amghar », le plus grand rendez-vous de la fantasia au royaume. L'occasion pour des milliers de cavaliers de se réunir autour de 15 000 tentes montées pour offrir aux spectateurs des fantasias extraordinaires, chaque été.

« Le cheval, c'est ma vie ! ». Pour mieux saisir la place du cheval, aujourd'hui, au Maroc, il faut s'adresser aux passionnés. Direction Dar Bouazza, à 25 kilomètres de Casablanca, à



Les spahis marocains ont combattu aux côtés des soldats français pendant les deux guerres mondiales.



la rencontre de Mohamed El Yassine, propriétaire d'une ferme équestre de trois hectares accueillant une quarantaine de chevaux et de poneys. Il prépare pour le Salon du cheval d'El Jadda un spectacle équestre pour enfant avec des poneys.

Mohamed est fou amoureux des chevaux depuis sa plus tendre enfance. Le virus lui a été transmis par son père qui était, lui-même, cavalier durant le protectorat. El-Yassine père a fait parti du régiment des Spahis, une unité de l'armée française créée en 1914 par le Général Lyautey, une unité regroupant également des Algériens et des Tunisiens.

Les spahis (mot turc signifiant soldat) ont combattu à che-

val auprès des soldats français durant les première et seconde Guerres Mondiales. Envoyés très souvent à l'avant, beaucoup tomberont sous les canons ennemis. La bataille la plus connue et la plus sanglante est celle de la Horgne, en 1940, entre les forces françaises et allemandes. Durant plus de 10 heures d'une lutte acharnée, les spahis à cheval ont résisté aux chars allemands. Au final, 700 soldats seront tués dont 250 parmi les spahis marocains ainsi que 150 de leurs chevaux.

Après l'armée française, le père de Mohamed devient vétérinaire à Meknès. « Pour me récompenser de mes résultats scolaires, il m'a inscrit dans un club équestre à l'âge de 14 ans où j'ai appris



à monter. Ensuite j'ai eu mon bac mais je n'ai pas voulu faire d'études supérieures. Je voulais vivre de ma passion : le cheval. J'ai donc suivi différentes formations pour devenir enseignant et moniteur », explique Mohamed, nostalgique. »

Dans les années 80, Mohamed El Yassine est l'un des premiers passionnés au Maroc à se lancer dans le tourisme équestre pour faire découvrir les beautés des paysages marocains aux touristes étrangers. Il organise des randonnées à cheval dans différentes régions du Maroc.

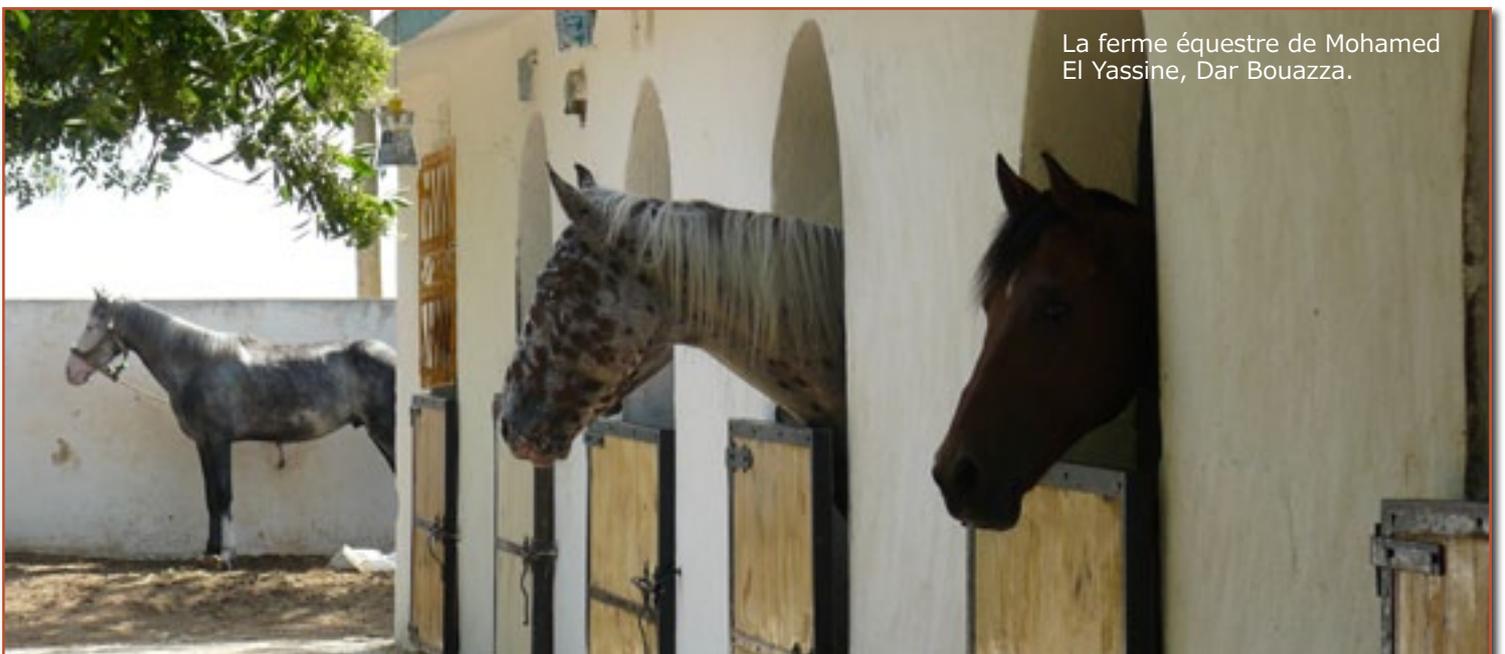
C'est durant l'une de ces randonnées et à cheval qu'il rencontrera son épouse, une touriste française passionnée aussi de chevaux. Ensemble, ils achètent un terrain vierge à Dar Bouazza et dessinent de leurs mains les premiers plans de leurs actuelles écuries et vont planter les arbres de la propriété.

« Le cheval, c'est ma vie ! Je vis à travers lui ! J'ai organisé ma cérémonie de mariage et la circoncision de mes deux fils avec des chevaux ! J'ai eu la chance aussi que mes parents voient ma réussite avant leur disparition. Quelques jours avant sa mort, mon père était venu à la ferme monter à cheval et on avait fait une promenade ensemble », se souvient-il.

« J'ai tourné aussi dans pas mal de films étrangères, en tant que figurant à cheval », poursuit-il. Il participe notamment à « Tuer n'est pas jouer », l'un des épisodes de la saga James Bond avec Timothy Dalton. Une partie du film est censée se dérouler en Afghanistan mais, en 1987, au moment du tournage, le pays est en guerre avec la Russie. L'équipe choisit donc de se rendre à Ouarzazate pour filmer des scènes de désert avec des dizaines de figurants marocains barbus et à cheval.

Aujourd'hui, la ferme équestre de Mohamed accueille surtout des enfants des écoles mais aussi des jeunes qui souhaitent apprendre à monter à cheval. L'une des choses qui lui tient le plus à cœur est son étroit travail avec des associations d'enfants handicapés pour les aider à

s'exprimer et à avoir confiance en eux. Des randonnées sont organisées au Sahara et dans l'Atlas.



La ferme équestre de Mohamed El Yassine, Dar Bouazza.



« Aujourd'hui, ce qui me fait le plus plaisir, c'est de voir que de plus en plus de jeunes filles marocaines s'intéressent au cheval, on en a de plus en plus qui partent en randonnée avec nous. Cela montre d'une certaine manière que la mentalité est en train de changer et que le cheval n'a plus cette symbolique de perte de virginité chez les jeunes filles », conclut-il.

Les rebelles des fantasias. Le cheval est aujourd'hui devenu au Maroc une passion féminine. Les fantasias sont un excellent exemple témoignant de cette

féminisation. Lors d'un moussem ou d'un festival présentant une fantasia, il est très fréquent de voir des cavalières décharger majestueusement leurs armes.

A l'origine, la fantasia ou la tbourida est plutôt une affaire d'hommes puisqu'il s'agit d'une technique de guerre développée par les Arabes pour surprendre l'ennemi. Cette technique a été, par exemple, utilisée par les soldats arabes pour conquérir l'Espagne au 8e siècle.

Aujourd'hui la fantasia est devenue un sport et un spectacle

qui attire bon nombre de spectateurs conquis. Les chevaux les plus utilisés sont le barbe et l'arabe barbe. La fantasia repose sur deux étapes principales : la charge rapide et la retraite subite. Les cavaliers lancent leur cheval en même temps en tenant la bride d'une seule main et de l'autre main, ils font tourner au dessus de leur tête leurs fusils.

Ensuite ils se lèvent et tirent en même temps en l'air, font demi-tour et repartent aussi rapidement qu'ils sont venus. Auparavant, les femmes accueillent les cavaliers avec des you-yous. Aujourd'hui, elles contribuent à la tradition et assurent le spectacle.

Othman Essakali, journaliste et réalisateur de films documentaires a eu l'opportunité d'approcher de très près les membres de la toute première troupe féminine de fantasia, il y a cinq ans de cela. Il a réalisé un documentaire avec des images »



somptueuses sur ces femmes intitulées « Les Rebelles de l'Atlas », un film diffusé par la chaîne Equidia et dans différents festivals du monde.

Il les a suivis lors de leurs entraînements, dans leur famille et lorsqu'elles assistent à des fantasias masculines. « Ce film a été tourné trois ans après l'entrée en vigueur de la Moudawana pour mieux comprendre son impact sur la vie de ces femmes qui décident d'exercer un sport d'homme », explique Othman Essakalli.

Dans le film, Lalla Amina, présidente de la Fédération royale marocaine des sports équestres, accorde une interview à l'équipe. Elle raconte l'histoire de la création de la toute première troupe féminine de fantasia à Mohammedia en 2005. Un jour, une femme, dont le père est éleveur de chevaux et cavalier de fantasia est venue voir la princesse en lui expliquant qu'elle et des amies souhaitaient monter et participer à des spectacles de fantasia. La princesse leur a donné un coup de main et, dès l'année suivante, elles ont pu participer à des fantasias. Aujourd'hui elles ont leur propre championnat féminin.

Othman Essakalli souligne également un point intéressant dans le film. Certaines jeunes filles craignent que leur futur mari ne leur interdise de monter à cheval. L'une d'elles l'explique parfaitement en déclarant que son futur époux devrait lui aussi aimer les chevaux et

être un cavalier. Le film dénonce également un certain machisme et une jalousie de la part des cavaliers.

Dans une scène, trois jeunes cavalières assistent à un festival de fantasia et ont une envie spontanée de monter à cheval et d'accompagner certaines troupes. Ce n'est pas chose facile. Après avoir essuyé plusieurs refus, elles finirent par trouver une troupe qui les accepte. Les jeunes filles font leur show et sont au final très applaudies par les spectateurs.

Compagnon du paysan. La fantasia est donc certainement l'activité par excellence qui met en valeur la beauté et la douceur du cheval. L'animal joue également



un rôle important dans les campagnes marocaines où il accompagne et aide les populations les plus pauvres.

Il est utilisé comme engin de traction ou d'utilitaire lorsqu'une famille n'a pas les moyens d'acheter une voiture. Le prix d'un cheval, à la campagne, varie entre 10 000 à 15 000 dirhams. Ainsi, le paysan peut transporter dans une petite carriole une partie de sa moisson, de la paille, sa famille ou se rendre au marché.

A l'entrée de certains d'entre eux existent, des parkings de carrioles.

Malgré la différence de classe sociale entre les cavaliers des fantasias et les agriculteurs des campagnes marocaines, Yassine Jamali, agriculteur et docteur vétérinaire, souligne l'existence d'un point commun : les deux parties ne prennent pas assez soin de leurs chevaux. « Chez le pauvre, le cheval manque cruellement de nourriture et chez le plus

riche, l'animal a trop de nourriture et manque d'exercice. Il est nourri tous les jours de l'année et n'est monté, au final, que 25 à 30 jours par an à l'occasion des moussems, à travers des exercices très éprouvants, qui entraînent très souvent des déchirures musculaires », regrette-t-il. Pour lui, l'objectif d'un cavalier de fantasia est surtout de montrer sa richesse, une richesse qui se répercute sur la santé du cheval. Destiné à la fantasia, il peut coûter jusqu'à 300 000 dirhams. ■

Les races de chevaux au Maroc

Dans le monde, il existe plus de 300 races de chevaux, incluant les poneys. Au Maroc, trois races en particulier sont très répandues : le pur sang arabe, le barbe et l'arabe barbe.

Le **pur sang arabe** est le cheval par excellence dans le monde. Il a été introduit au Maroc avec l'arrivée de l'Islam. Il est réputé pour son élégance, sa résistance, son endurance et son attachement. C'est à partir de cette race que sont créées d'autres races de chevaux. Son prix, très élevé, peut atteindre 600 000 dirhams.

Le **barbe** est une race de cheval provenant du Maghreb. Beaucoup moins élégant et noble que le pur-sang, il est connu pour sa robustesse, son calme et sa docilité. Dans l'histoire, il a été utilisé dans les batailles menées par les soldats marocains, notamment les spahis.

Il est connu pour être la race préférée des rois européens. Au 17^e siècle, le Sultan Moulay Ismail avait offert deux barbes à Louis XIV. En 2009, le roi Mohamed VI a offert à un haras français un cheval barbe en marge du Salon d'El Jadida. Aujourd'hui, il est utilisé dans les cours d'apprentissage équestre, les randonnées ou le dressage.

L'**arabe barbe** ou **barbe arabe** est un cheval né du croisement entre le pur-sang et le barbe. Il est plus beau que le barbe. On le voit beaucoup dans les fantasias.



Le pur sang arabe



Le cheval barbe

Les Andalous de Tétoutan à Paris

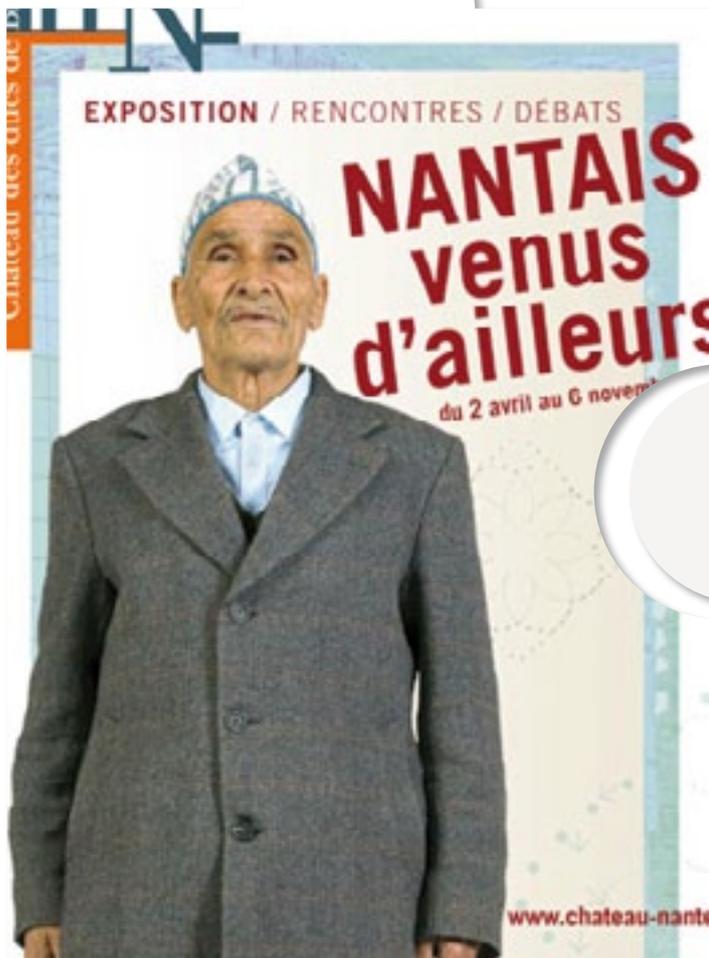
Issu du Conservatoire national de musique de Tétouan, l'orchestre des Andalous de Tétouan, fondé en 1956 par le professeur et grand maître Mohamed Larbi Temsamani (1920-2001), se produira, le 4 novembre, à l'Institut du monde arabe à Paris, sous la direction de Mohamed Amine El Akrami.

Mohamed Larbi Temsamani a travaillé à l'unification de la san'a (littéralement : métier, un style également développé par l'école andalouse d'Alger) et à son enrichissement par l'introduction de voix féminines et de jeunes talents.

Dates : 4 novembre, 20h30

Lieu : Auditorium, Institut du monde arabe, 1 rue des Fossés Saint Bernard, place Mohammed V, Paris

Tarifs : de 12,60 à 22 euros



Les chibanis en question à Nantes

Omar Samaoli, directeur de l'Observatoire gérontologique des migrations en France s'exprimera sur « Vieillesse et immigration. Quelle prise en compte dans les politiques publiques françaises et étrangères ? », samedi 22 octobre, au célèbre Château des ducs de Bretagne, à Nantes. Sa conférence s'insère dans le cadre de l'exposition « Nantais venus d'ailleurs », présentée par le musée d'Histoire de Nantes, jusqu'au 6 novembre.

Date : Le 22 octobre, exposition jusqu'au 6 novembre

Lieu : Bâtiment du Harnachement, Château des ducs de Bretagne



YABILADIES

Le supplément féminin



SOMMAIRE

- 50 La saga Berrada : Les maîtres chausseurs
- 52 Le baby blues : La peur d'être mauvaise mère
- 54 Régime crétois : L'ordonnance dans l'assiette
- 55 Recette : Pastilla pêcheur
- 56 Rue des Consuls : Une boutique chic et souk

La saga Berrada

Les maîtres chausseurs qui ont mis à genou Céline Dion

- La famille Berrada fabrique des chaussures pour les plus grandes marques de luxe internationales
- Elle a chaussée, incognito, des stars comme Céline Dion

Par Hanane Jazouani

Le Maroc n'a rien à envier à personne en matière de chaussures de luxe. Les Françaises ont Dior, les Italiennes Fendi, les Espagnoles Manolo Blahnik et les Marocaines ont « Rêve d'un Jour » créée par les maîtres chausseurs Berrada. Si le nom sonne plutôt comme le titre d'un feuilleton à l'eau de rose, il est bien une marque de chaussures de luxe 100% marocaines, fabriquées à partir de cuir marocain.

Au salon du cuir à Casablanca, MaroCuir, du 28 septembre au 1er octobre, la marque n'a pas lésiné sur les moyens pour présenter ses dernières créations pour la saison été 2012. Ils ont opté pour un énorme stand aéré et éclairé, à l'entrée du salon. Rien de moins pour ceux qui chaussent la diva Céline Dion.

Success-story. Chez les Berrada, les chaussures c'est une affaire de famille depuis cinq générations.

Tout commence à la fin du 19^e siècle dans un

petit atelier de confection de babouches traditionnelles niché dans une ruelle de la médina de Fès. Le grand-père du grand père de la famille Berrada passait ses journées entières à coudre des babouches à la main.

Les années passant, les descendants Berrada ont repris, à leur tour, le petit atelier et l'ont développé, attirant ainsi de plus en plus de clients et plus seulement des Marocains. En 1939, la seconde guerre mondiale éclate. Les Américains craignent que les nazis lancent une offensive navale depuis les côtes marocaines vers leur territoire. Les Etats Unis décident alors de déployer plus de soldats américains dans le royaume. Ceux qui sont installés à Fès ont besoin de nouvelles chaussures : ce seront les artisans Berrada qui leur en fourniront. Ils leur fabriqueront également des ceinturons pour leurs uniformes.

Des babouches à Céline Dion. Il faudra attendre 1978 pour que la société fasse appel à elle. Elle s'appelle Sonic (Société Nouvelle de l'Industrie de la Chaussure) et deviendra ce qu'elle est au-

jourd'hui. A ce jour, elle sous-traite et fabrique essentiellement des chaussures de grand luxe destinées aux plus grandes marques françaises, italiennes et espagnoles comme les ballerines Repetto. Elle a également sa propre marque « Rêve d'un jour ».

400 personnes travaillent, à Sidi Maârouf, à Casablanca, à la fabrication de près de 146 000 paires chaque année dont un quart est destiné à la seule marque marocaine. Aujourd'hui, une paire de chaussures Rêve d'un Jour se vend entre 600 et 2 500 dirhams, en revanche, le prix de vente aux marques de luxe internationales reste un secret bien gardé. La plus grande fierté de la famille est certainement de réa-

liser des chaussures pour de grandes marques qui iront habiller les pieds des célébrités. « On a chaussé Céline Dion et sa troupe de danseuses lors de son dernier show à Las Vegas, on a également chaussé Vanessa Paradis ou encore le chanteur Matthieu Chédid », lance avec sourire Yassine Berrada, l'un des patrons-frères de la société.

Toutefois, les stars qui ont porté ces chaussures ne savent pas toujours qu'elles ont été produites au Maroc, mais ce détail n'a pas l'air de poser problème au clan Berrada. Ca ne nous frustre pas du tout de vendre notre savoir-faire à de grandes marques internationales. Au contraire, chacun trouve sa place et son compte dans les

différents maillons de la chaîne », explique Yassine Berrada.

Si le groupe privilégie, aujourd'hui, la sous-traitance, il compte développer à grandes foulées sa propre marque. « Rêve d'un jour » possède déjà une trentaine de points de vente partout dans le monde : aux Etats-Unis, à Hong Kong, en Australie, aux Etats Unis. Les Japonaises adorent également les chaussures de la marque marocaine. Au Maroc, deux boutiques existent actuellement : l'une à Casablanca et l'autre à Rabat. Une prochaine verra le jour au Morocco Mall à Casablanca.

L'enseigne devrait également s'implanter en France très prochainement. ■



Yassine Berrada : Les conseils du pro

« Aux futures mariées, je conseille de privilégier le confort et la cambrure puisqu'elles vont être souvent debout, plutôt que de se focaliser sur l'aspect look et couleur. Le choix de la bonne pointure est très souvent oublié par les Marocaines. Une femme qui chausse du 38 ne va pas nécessairement porter des chaussures 38 le soir de son mariage. Toutes les chaussures sont différentes. Il faut d'abord les essayer et marcher avec en magasin. Pour ce qui est de la hauteur, le talon n'est pas un problème à partir du moment où le devant de la chaussure comporte une semelle compensée pour garantir une bonne cambrure.

Aux femmes très actives, je conseille de porter des ballerines. Si elles souhaitent avoir une jolie hauteur, j'opterais plus pour des chaussures compensées pas très hautes. Elles pourront ainsi se déplacer plus facilement dans la journée. Pour toutes les femmes, qu'elles soient fines ou rondes, petites ou grandes, l'essentiel est d'être à l'aise, cela ne sert à rien de payer une paire de chaussures chère si on ne la porte pas ! »



Le baby blues

La peur d'être mauvaise mère

- Les baby blues touchent près de la moitié des jeunes mamans.
- Temporaire, il faut le distinguer de la dépression post-partum, plus grave, qui doit recevoir une prise en charge spécifique.

Par Ghita Ismaili

Vous venez de mettre au monde votre premier enfant et alors que le bonheur est censé vous submerger, vous êtes inondée par les larmes et la déprime. Vous doutez sérieusement de vos capacités à être maman et vous vous demandez sans cesse si vous serez à la hauteur. Vous avez un coup de « baby blues ».

Ce n'est ni une maladie inguérissable, ni une dépression au vrai sens du terme. Le baby blues est une petite déprime passagère qui survient directement après l'accouchement. Selon les spécialistes, environ la moitié des mamans ont connu cet épisode qui dure de trois à cinq jours après la naissance du bébé. Il s'associe souvent à des pleurs, des

sautes d'humeur et des moments de tristesse qui peuvent paraître insensés. La maman atteinte du baby blues peut également être hypersensible et facilement irritable.

Une bonne mère. Les symptômes se manifestent habituellement lorsque la maman est toujours en hospitalisation, lors des visites ou encore, le

soir, lorsqu'elle se retrouve toute seule face à son nouveau-né. Ils disparaissent une fois que la mère est de retour à la maison et retrouve une certaine stabilité.

« Serais-je une bonne maman ? » est la question qui les préoccupe naturellement. Cependant, sous l'effet du baby blues, elles peuvent éprouver un sérieux sentiment de doute face à la nécessité d'élever leur enfant. Il s'accompagne parfois d'insomnies et de crises de larmes.

Asmae, 35 ans, a vécu un baby blues après son premier accouchement. « Tout d'abord, je ne supportais plus mon mari et je pleurai pour un oui ou pour un non. J'étais très émotive, je dormais peu et j'avais peur de ne pas savoir élever mon bébé », confie-t-elle.

Dépression post-partum. Si le baby blues est un état de déprime plutôt anodin, des complications beaucoup plus sérieuses peuvent survenir dans certains cas. Lorsque le baby blues s'installe dans le quotidien de la nouvelle maman, il peut s'agir d'une dépression post-partum.

Les symptômes de cette dernière sont plus intenses que pour le baby blues et durent, en moyenne, deux à trois mois après la naissance. Découragement, culpabilité, fatigue et anxiété sont souvent accompagnés de pertes d'appétit, de maux de tête ou encore de douleurs thoraciques.

« J'ai eu ma première fille, en 2000, par une césarienne non prévue. Dès le premier jour, ma fille a eu des complications respiratoires : elle est restée en réanimation pendant dix jours », raconte Mounia.

« C'est comme ça que mes cauchemars ont commencé. Ils ont persisté pendant trois mois. Je pleurais tous les jours sans cesse et j'ai beaucoup douté de mes capacités en tant que maman [...]. J'étais dans un isolement total », poursuit-elle. « Sans prise de médicament, j'ai commencé à surmonter tous mes cauchemars, petit à petit, grâce à mes amies et à mon psychologue », conclut Mounia.

Lorsque la jeune mère est atteinte d'une dépression post-partum, une consultation s'impose. ■

Avis du spécialiste : Loubna Lemseffer, psychologue à Casablanca

Est-ce que le baby blues est un sujet tabou au Maroc ?

Le baby blues est peu connu au Maroc, plutôt que d'être un tabou. La maman est hypersensible et ne contrôle plus ses émotions négatives ou positives mais son entourage ne va pas comprendre et va plutôt penser qu'elle exagère, qu'elle n'a aucune raison de se mettre en colère ou de pleurer et doit au contraire vivre cette naissance dans le bonheur. De plus, à l'hôpital ou à la clinique, les visites ne s'arrêtent pas et la nouvelle maman doit prendre sur elle, ce qui parfois ne fait qu'aggraver ses perturbations psychologiques.

Est-ce que vous avez reçu des mamans qui ont vécu cette douloureuse expérience ?

Le baby blues disparaît généralement quelques jours après l'accouchement et les mamans que j'ai reçues au cabinet sont plutôt des mamans qui présentent une dépression post-partum et qui n'arrivent plus à s'occuper de leur bébé, qui sont dans un état de grande fatigue et d'anxiété, associé à une perte d'estime de soi.

Quels sont vos conseils aux mamans qui veulent surmonter cet épisode ?

Durant le baby blues, il ne faut surtout pas culpabiliser en pensant que vous êtes une mère indigne et que vous n'aimez pas votre bébé. C'est un état que peut ressentir une grande majorité des mamans et qui va vite passer. Il faut se rassurer et se dire que c'est un événement fréquent de fondre en larmes durant les premiers jours et que vous serez une super maman.



Régime crétois

L'ordonnance dans l'assiette



- Le régime alimentaire crétois et plus largement méditerranéen satisfait tout à la fois le goût, l'appétit et les besoins en nutriments.
- Il prévient les maladies dites de civilisation.

Par Salma Sentissi

Le nom « Méditerranée » évoque immédiatement soleil, huile d'olive, une belle assiette de crudités agrémentée d'olives noires, de concombres, de tomates, voire d'un bon verre de thé à la menthe, si l'on se situe sur la rive sud de la Méditerranée. Les pays du pourtour méditerranéen appliquent souvent ce régime qui possède bien des points communs avec le régime hypotoxique de Pierre-Valentin Marchesseau, père de la naturopathie en France. Le régime « crétois/méditerranéen » est présenté comme diminuant les risques de cancers et de maladies cardiovasculaires.

Ses atouts

- sa richesse en fruits et légumes, ainsi qu'en aromates divers : source de vitamines, minéraux et fibres. Les légumes représentent 200 grammes en moyenne par jour et par personne. Les fruits (250 grammes en moyenne par jour et par personne) sont consommés crus de préférence ou cuits;

- sa richesse en Oméga 3 : contenus dans la salade de pourpier et le poisson à consommer 2 à 3 fois par semaine;

- la faible présence de céréales et de graisses animales;

- la consommation moyenne de poissons, viande blanche et œufs : 2 à 3 fois par semaine;

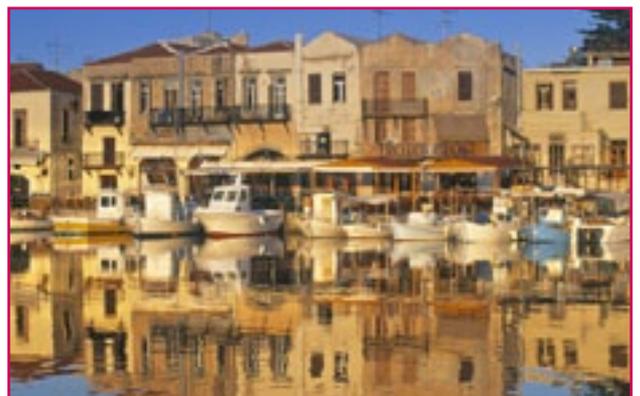
- la présence de quelques produits laitiers (hors lait de vache) : fromage blanc de chèvre et de brebis;

- la présence quotidienne d'huile d'olive : à utiliser en assaisonnement/support de cuisson. Sa réputation tient à ses propriétés antioxydantes et sa richesse en acide gras mono-insaturé qui réduirait le cholestérol total en diminuant le cholestérol LDL (« le mauvais ») et en augmentant le HDL (« le bon »);

- la présence de boissons : eau, jus de fruits non sucrés (déduits) de la ration de fruits conseillée et 1 à 2 verres par repas de vin rouge pour ses vertus antioxydantes et ses polyphénols;

- la notion de « saison » et de « terroir » des aliments. Cet aspect rejoint le point de vue des agriculteurs biologiques qui respectent, entre autres, le cycle naturel de chaque espèce végétale;

Pour, Edmond Rostand, naturopathe holistique, le régime crétois représente l'idéal d'une alimentation saine. Cette base sera ensuite individualisée en fonction du bilan vital et des conditions de vie de chacun. ■





Recette de Hanane Liagre
www.recetteshanane.com

Recette Pastilla pêcheur

● Ingrédients

4 feuilles de brick rondes + 1 pour décorer	1 poivron
500g de crevettes cuites	4 cuil. à soupe de sauce soja
2 filets de poisson blanc sans arêtes	Quelques champignons noirs
Un filet d'huile d'olive	Un petit bol de vermicelles chinois
2 échalotes	1 gousse d'ail
2 carottes	2 cuil. à soupe de persil haché
1 courgette	Du poivre (ou de la harissa)
	30g de beurre
	Du gruyère râpé

● Préparation

Plonger les champignons noirs dans un bol d'eau chaude pour les réhydrater et les rendre moelleux. Décortiquer les crevettes cuites. Faire revenir les échalotes coupées finement avec la gousse d'ail écrasée et les filets de poisson blanc coupés en petits dés, saler, poivrer et laisser cuire pendant 10 minutes.

Pendant ce temps, couper les légumes en julienne et les faire revenir dans un filet d'huile d'olive pendant 10 minutes. Plonger les vermicelles dans un bol d'eau bouillante pendant 10 minutes, puis couper les grossièrement à l'aide d'une paire de ciseaux. Dans un saladier, mettre tous les ingrédients déjà préparés, ajouter de

la sauce soja, le persil et un peu d'harissa. Rectifier l'assaisonnement, mélanger et laisser refroidir cette farce complètement.

Dans un ramequin de taille moyenne, mettre une feuille de brick au centre, la badigeonner de beurre fondu, puis remplir le ramequin de la farce, ajouter un peu de gruyère râpé et refermer la feuille de brick puis démouler directement sur une plaque de cuisson. Badigeonner les pastillas de beurre fondu et décorer les avec une feuille de brick coupée en tagliatelles. Parsemer de gruyère râpé et mettre à cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce que les pastillas soient dorées. ■



J'ai toujours été passionnée de cuisine et j'ai pu apprendre les règles de base en observant ma mère. Je m'inspire, aujourd'hui, des plats dégustés dans les restaurants, des vitrines de pâtisseries. Pour moi, les mariages des goûts et la présentation de mes plats et desserts sont très importants. Grâce à mon blog, j'ai eu la chance de sortir mon premier livre : « tajines soleil et tradition » (ed. SAEP, 2009), puis « Couscous Marocains » (ed. SAEP, 2010) et enfin « mixeur blender » (ed. Dormonval, 2010).

Rue des Consuls

Une boutique chic et souk

- Rajaâ Bel Mahrez a ouvert sa boutique de décoration design, Rue des Consuls, à Paris, en 2010.
- Le principe : adapter avec élégance la tradition artisanale marocaine aux univers les plus contemporains. Par Khadija Tighanimine

Chari' el Kanassil, Rue des Consuls, un nom qui en dit long sur le style que propose Rajaâ Bel Mahrez dans sa boutique de décoration design située dans le quartier « hype » du Marais à Paris. Référence faite à la Rue des Consuls de Rabat, passage obligé, depuis la medina, vers l'Oudaya où l'odeur du cuir se mêle à celle de la toile fraîchement peinte. Quand on entre dans cette boutique parisienne, on n'a qu'une seule envie, tout emporter ! Vaisselle, mobilier, linge de maison, maroquinerie mais aussi accessoires de mode telle la ceinture Karazine, best-seller de l'enseigne. Tout y est pour rendre son chez-soi à la fois tendance et traditionnel. Un style qui donne une âme aux objets familiers du quotidien.

Les Marocaines ont toutes grandi autour du « barrad

dial atai » (théière) qui nous abreuve encore pour le goûter ou les grandes occasions, et nous continuons à perpétuer la tradition côté mobilier avec les « seddaris » marocains qui côtoient l'écran plasma dans nos salons. La tradition marocaine traverse les générations et c'est avec génie que Rajaâ Bel Mahrez l'adapte à notre vie de femmes modernes, tout autant adeptes du design que de l'artisanat « taqlidi ». Chez Rue des Consuls, on ne tranche pas, on concilie. Les savoirs-faire sont revisités aussi bien avec des matières nobles qu'avec de la récup ; ne pas perdre de vue ses principes écolos !

Rajaâ Bel Mahrez est née à Mantes la Jolie, en région parisienne. Issue d'une famille d'artisans, elle a grandi dans le savoir-faire des grands maalems marocains. Originaires de Ra-

bat, plus précisément de Zankat Lalla Mouknabech, ses grands-parents lui ont transmis l'amour de l'art marocain, de sa subtilité et de sa richesse. Elle obtient son diplôme de commerce à l'EDHEC avant d'enchaîner avec un master du prestigieux Institut français de la Mode où elle





présente un mémoire intitulé « L'artisanat et la créativité made in Maroc ».

Quand on l'interroge sur son intérêt pour le design marocain, elle répond : « je ne sais pas, ça vient du ventre ! Un beau caftan m'émeut plus qu'une robe Dior. » Une façon pour elle de rendre hommage à ses ancêtres et de s'approprier ses cultures à la fois marocaine et française. Son rapport à la culture se développe entre découverte et nostalgie et cela se ressent fortement dans ses créations.

No folklore. Rajaâ vit entre Paris et le Maroc : ces voyages lui donnent l'inspiration. Elle part à la rencontre des maâlems marocains qui partagent leur art et lui insufflent des idées. Elles donnent ensuite naissance à des collections en mode storytelling. Rajaâ veut avant tout casser l'image folklorique de l'artisanat marocain et réhabiliter son statut d'art à la fois ancestral et actuel.

Le design n'a pas de limites et peut s'approprier les traditions les plus anciennes pour offrir

un produit authentique et original. Etre dans l'air du temps, c'est ce qui préoccupe Rajaâ Bel Mahrez. Elle a pour credo de « réconcilier le chic et le souk ». Pari gagné, elle a récemment livré une banquette sultane bleue pour la loge d'un danseur étoile de l'Opéra de Paris, sûrement séduit par l'histoire de la sultane bleue, personnage de l'un des ballets russes. Providence.

Ambassadrice. Imaginez un salon berbère dans une maison japonaise, quel défi ! Rajaâ l'a relevé avec brio. Sa clientèle variée - une fierté pour cette femme de convictions - témoigne de son pouvoir d'adhésion à un art de vivre en constante évolution. Selon Rajaâ, « le design marocain se porte de mieux en mieux et les politiques initiées par le ministère de l'artisanat marocain a permis au design marocain d'être reconnu et d'avoir sa place dans les salons professionnels tel que Maison et Objets. » Une véritable aventure pour cette passionnée prête à tout pourvu que son travail plaise et touche un maximum de monde. ■

Le tampon 1431

Avec le tampon 1431 imprimé sur la collection Bled'Art, l'enseigne semble avoir été fondée il y a plus de 5 siècles. Rajaâ Bel Mahrez joue la carte de la confusion et de l'interrogation. 1431 serait la date de création de Rue des Consuls pour les uns et 2010 pour les autres. Une façon de jouer sur ses deux cultures, l'occidentale et la musulmane, à travers deux dates qui correspondent respectivement au calendrier hégirien pour l'une et au grégorien pour l'autre.

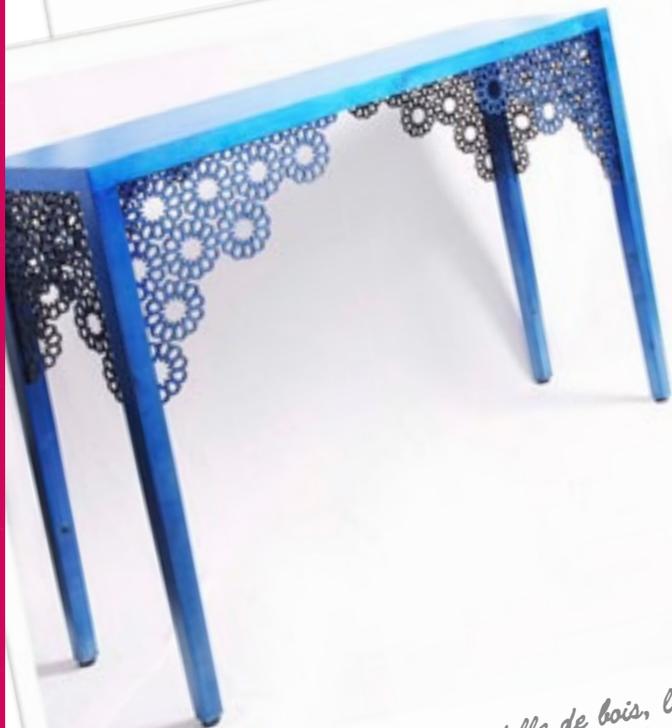




Théière traditionnelle en céramique de fabrication artisanale. Composez votre service en choisissant dans un assortiment de verres à thé. Elle contient jusqu'à 6 verres à thé marocains.



Ce tajine imite par sa courbure et son biseau, le Alif, première lettre de l'alphabet arabe. Fait main, c'est le plat idéal pour dresser vos tajines bien sûr mais aussi tous les types de plats en sauce. Dimensions : 31 diamètre X 34cm (hauteur)



Haut perchée, habillée de sa dentelle de bois, la console courtisane apportera à votre intérieur une délicate touche orientale. Structure en pin massif, plateau de bois plaqué. Finition laque bleu. Dimensions : 120 X 35 X 90cm



Cette sacoche saura séduire par la qualité de son cuir, son petit format pratique, ses finitions soignées. Bandoulières réglable avec boucle. Une poche intérieure. Dimensions : 24 X 19 X 6, bandoulière 120 cm (réglable)



Apportez une touche berbère à votre quotidien avec cette applique murale, finement ornée de motifs berbères dessinés à la main. Dimensions : 25 X 13,5 X 20cm



Pour sortir du bain en mode pacha, cette djellabas, de bain en éponge 700gr / m² joliment ornée de petits boutons en soie, faits main. Des pampilles de soie finissent également sa capuche et sa ceinture de soie tressée. Existe en 3 coloris : noir, bleu prusse, rouge



Cette ceinture en cuir naturel est ajustable à volonté. Ses lanières cousues à même le cuir ne glissent pas et assurent tenue et maintien que vous la portiez en taille haute ou taille basse selon votre look du jour. Dimension : pièces de cuir : 94cm, lanières : 260cm



Le petit porte-monnaie clin d'œil aux marques du bled ! Une brise d'orient dans votre sac à main. Dimensions : 10,5 X 7 X 2cm



پاپلاک پی
نہہ انظہلا .com